



Rapport annuel RSE 2026



Exercice 2025-2026

LOCATION-ENTRETIEN D'ARTICLES TEXTILES ET D'HYGIÈNE

Groupe ANETT

Sommaire

Présentation du groupe et de ses activités

Anett en 2025	3
Gouvernance RSE	7
Politique RSE	9

Notre contrat social

Santé et sécurité au travail	12
Égalité, Intégration Inclusion, Insertion	16
Partage de la valeur	21
Développement des compétences	23
Éthique et Respect des droits fondamentaux et intégrité	25

Notre pacte environnemental

Gestion durable de l'eau	27
Énergie, air et GES	30
Economie circulaire	36
Biodiversité	39

Annexes

Nos principaux indicateurs	40
Suivi des objectifs 2030	49
Table de correspondance avec les ESRS (CSRD)	51
Table de corresspondance avec les Objectifs de développement Durable du Pacte Mondial	52



Anett, née au bord du Thouet

190 M€
Chiffres d'affaires
annuel brut total

1 847
Nombre de
collaborateurs

78 891 t
Tonnage traité en
2025-2026

23

Unités de production (17 sites de location-entretien en France, 1 au Maroc ; 5 sites de linge de résidents), 1 plateforme logistique (Anett Centrale), 1 centre d'optimisation circulaire du textile (Chiff'Anett)

9 100
Nombre de clients

1 000 000
De personnes habillées
tous les jours

82%
Taux de recommandation

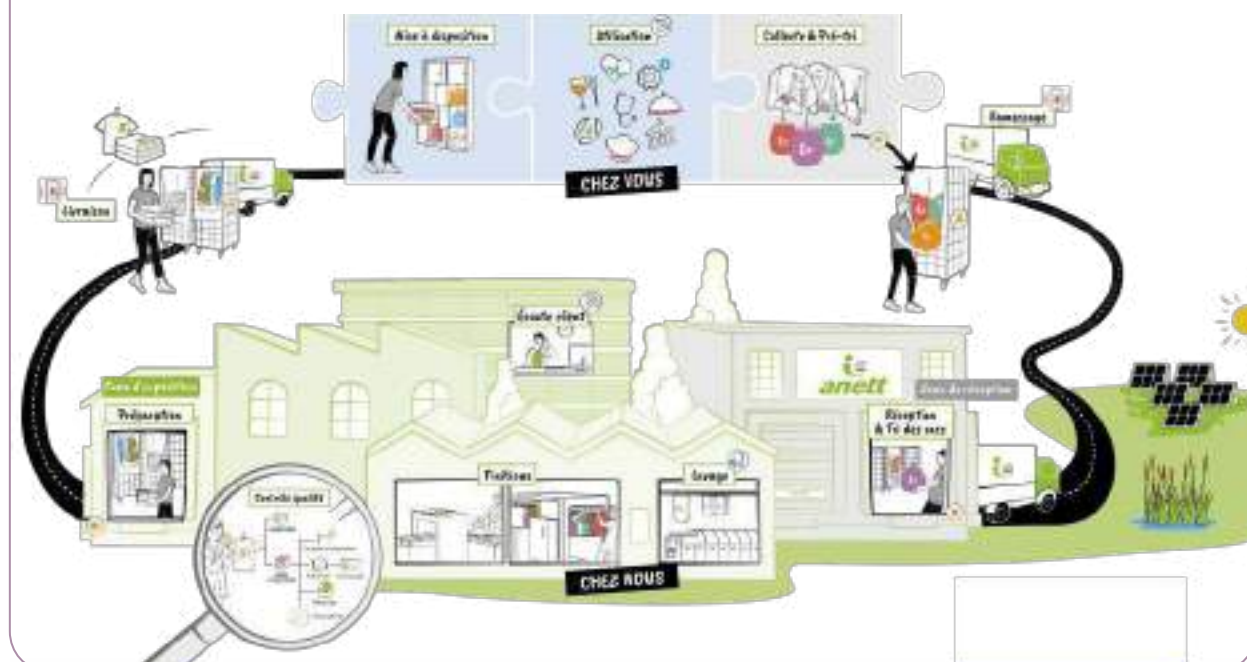
96%
Taux de fidélisation

Fondée en France en 1935, Anett est spécialisée dans la location-entretien de textiles professionnels et de solutions d'hygiène pour les entreprises et les collectivités. Grâce à son réseau d'unités régionales, le Groupe assure un service de proximité reposant sur un modèle circulaire intégrant la mise à disposition, l'entretien, la réparation et le renouvellement des textiles tout au long de leur cycle de vie.

Anett accompagne des clients de nombreux secteurs (industrie, santé, hôtellerie-restauration, commerce, services, agroalimentaire) avec une offre comprenant vêtements de travail, équipements de protection individuelle, linge plat, tapis de propreté et équipements d'hygiène sanitaire.

L'entreprise propose également un service dédié aux établissements médico-sociaux, notamment les EHPAD, couvrant la collecte, le lavage, l'identification et la restitution individualisée du linge des résidents, dans le respect des exigences de qualité, de traçabilité et d'hygiène.

Au-delà de la fourniture textile, Anett met son expertise industrielle et logistique au service de ses clients afin de garantir confort d'usage, sécurité, continuité d'approvisionnement et gestion durable des ressources grâce à l'entretien, la réparation et la réutilisation des textiles.



Rapprochement Anett Kalhyge

En 2024, Anett et Kalhyge ont uni leurs forces pour créer le deuxième acteur français de la location-entretien de linge et de vêtements professionnels. Ce rapprochement donne naissance à un groupe de plus de 4 500 collaborateurs, doté d'une couverture territoriale renforcée. Fondée sur des valeurs communes de service client et de responsabilité sociétale, cette alliance favorise le partage d'expertises et renforce la capacité du groupe à relever les défis environnementaux, notamment ceux liés à la gestion de l'eau et au changement climatique.

Emplacement des sites Anett et Kalhyge



● Anett LOC ● Anett LDR ● Kalhyge LOC ● Kalhyge Hygiène

Célébrer nos 90 ans

En 2025, ANETT a franchi une étape symbolique en fêtant ses 90 ans d'existence. Pour célébrer cette aventure humaine et collective, collaborateurs, partenaires et familles se sont réunis à Paris le week-end du 4 octobre 2025 autour d'une fabuleuse soirée aux Folies Grüss. Ce moment, empreint d'émotion, de fierté et de reconnaissance, a permis de rendre hommage à celles et ceux qui, au quotidien, font vivre et grandir notre entreprise.

Cette année anniversaire a également été l'occasion de réaffirmer les valeurs fondamentales d'ANETT : l'innovation, le respect de l'environnement et le bien-être des équipes, bien sûr – à l'image de la nouvelle tenue de nos agents de distribution, alliant sécurité, confort et durabilité ; mais aussi le partage de notre métier auprès des familles de nos collaborateurs, via le renouvellement de notre opération nationale « Journée des familles » en mai et juin 2025.



Anett, Différents par Nature

Quatre principes fondamentaux pour guider nos choix

Anett est une entreprise familiale – et pour nous, cela veut dire beaucoup. La simplicité et le bon sens qui ont guidé nos fondateurs dès 1935 se sont convertis en 4 principes fondamentaux, constituant aujourd'hui le socle de notre RSE et guidant tant nos façons de faire et nos innovations que nos ambitions. Ces principes sont portés par l'entreprise et par l'ensemble de nos parties prenantes, au premier rang desquelles figurent nos collaborateurs.

Solidarité

La solidarité est intrinsèque au Développement Durable autant qu'à l'entreprise familiale. Signe manifeste d'un lien d'appartenance, chez Anett, elle peut être locale ou globale, individuelle ou collective, se décliner sous la forme de don matériel, de temps, de sang ou d'argent, par de l'entraide au sein des équipes (« les régions au service des régions »), par la mise en place d'actions favorisant l'inclusion ou encore par du soutien financier comme le maintien à 100% du salaire pendant la crise Covid, et ce même après la baisse de l'aide de l'état.

Responsabilité

Anett a toujours pris en compte, sur une base volontaire, les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques de ses activités. A ce titre, nous nous remettons constamment en question pour aller au-delà du seul respect des réglementations et des droits fondamentaux, et vers l'intégration concrète de principes forts.

Sobriété

Faire mieux avec moins, tel est le défi que nous nous sommes lancés depuis plusieurs années déjà, face à la prise de conscience collective que nous vivons dans un monde où les ressources ne sont pas infinies. Il est de la responsabilité de chacun de les préserver au mieux, et Anett compte bien continuer à faire sa part.

Circularité

Depuis les années 1970, notre modèle économique basé sur l'économie de fonctionnalité a été rendu possible grâce à la circularité de nos flux. Chaque jour, nous livrons chez nos clients du linge propre et récupérons le linge sale. Cette boucle perpétuelle, où l'usage prime sur la possession, rend possible le fait qu'un fonctionnement industriel préserve beaucoup plus les ressources que tous les usages individuels auxquels il se substitue. Et ce qui est vrai pour notre gestion du linge au quotidien, nous souhaitons l'appliquer plus largement à l'ensemble de notre processus et du cycle de vie de nos textiles.



Deux piliers pour soutenir & organiser nos actions

Le contrat social symbolise ce qui lie l'entreprise aux femmes et aux hommes qui œuvrent au quotidien pour son développement.

Le pilier environnemental représente les engagements que l'entreprise doit prendre pour que la mise en œuvre du contrat social ne se fasse pas aux dépens de la planète.

Contrat social

Les générations qui se sont suivies à la tête de l'entreprise ont toujours défendu l'idée qu'offrir à nos collaborateurs des conditions de rémunération et de travail décentes n'était pas suffisant.

Plus que jamais, nous sommes attentifs à la question du juste partage de la valeur, de la sécurité, du vivre ensemble et du développement des femmes et des hommes qui composent notre communauté de travail, le tout dans le respect des droits fondamentaux.

Pacte environnemental

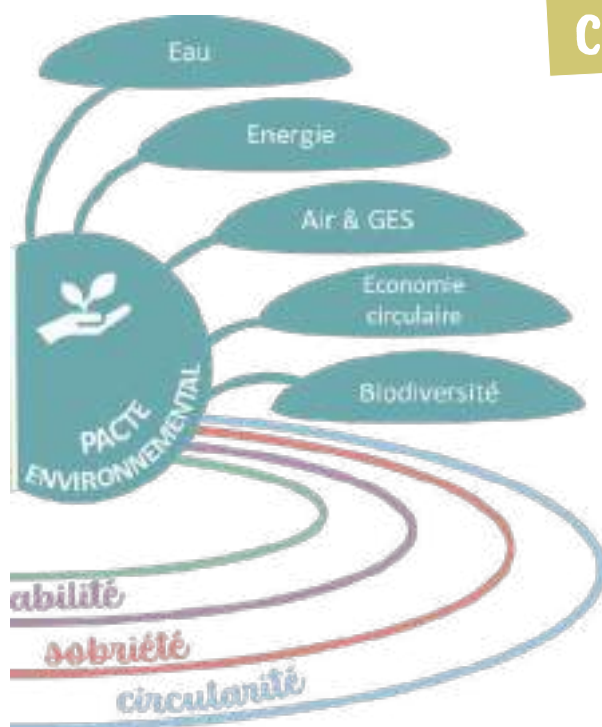
Anett cherche à offrir un service de manière durable tout en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et en diminuant son impact environnemental.

Nous sommes présents sur chacun des 4R de l'économie circulaire : réduire, réutiliser, réparer, recycler. Nous sommes également attentifs à la préservation, en qualité comme en quantité, des ressources vitales que sont l'eau, l'air et l'énergie. La préservation de la biodiversité s'est invitée plus récemment dans nos échanges avec nos parties prenantes et prend progressivement sa place dans nos choix de développement, d'innovation et d'intégration dans les territoires.

Notre gouvernance

Une équipe dédiée rassemblant des expertises nécessaires

Une Direction RSE a été créée en 2023, avec à sa tête un Directeur membre du COMEX de l'entreprise (comité exécutif, notre plus haute instance décisionnaire). Cette direction centralise la fonction d'animation et de coordination des questions RSE. Forte de la réunion de talents et d'expertises complémentaires, son rôle est de catalyser les intentions pour les transformer en actions, de décloisonner les projets pour qu'ils gagnent en puissance, mais aussi d'accompagner la Direction générale pour dessiner l'avenir d'Anett dans un monde en rapide évolution, dans lequel il est plus que jamais primordial de s'assurer qu'en toute nouvelle question, les conséquences sociales et environnementales sont évaluées et prises en compte.



Une équipe dédiée rassemblant des expertises nécessaires

Le simple ajout dans un organigramme ne saurait résumer l'action de notre Direction RSE qui a, dès son origine, été pensée non pas comme une brique supplémentaire, mais comme une direction réellement transverse, capable d'infuser puis de diffuser à tous les niveaux de l'entreprise le « réflexe RSE » que nous devons tous avoir.

Contrat social

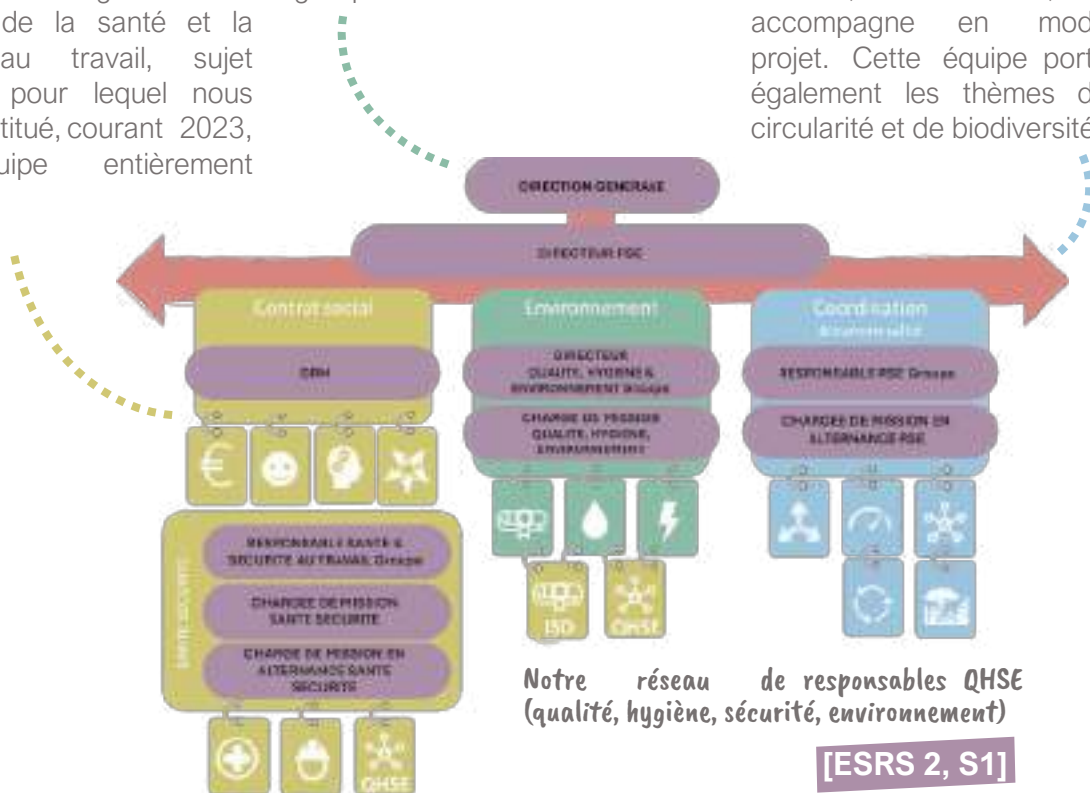
Le contrat social est porté par notre DRH. Il couvre la question du partage de la valeur, de la performance managériale et de son impact sur le climat social, du développement des femmes et des hommes qui composent notre communauté de travail, des thèmes de l'insertion, l'inclusion et l'intégration... et bien sûr, de la santé et la sécurité au travail, sujet primordial pour lequel nous avons constitué, courant 2023, une équipe entièrement dédiée.

Pacte environnemental

Une deuxième équipe réunit l'expertise propre aux sujets environnementaux et traite les questions de l'eau, de l'énergie, de l'air et des gaz à effet de serre (GES), via une approche technique normative tout autant que pragmatique. Elle anime également le réseau des Responsables QHE du groupe.

Coordination & transversalité

Notre ambition de devenir une entreprise RSE par nature nous oblige à aligner en permanence l'ensemble de nos actions. Leur coordination est assurée par une équipe dédiée qui veille à ce que tous les sujets transverses soient connus de la direction RSE et, si nécessaire, les accompagne en mode projet. Cette équipe porte également les thèmes de circularité et de biodiversité.



L'identité d'Anett réside notamment dans son ancrage territorial, qui prend la forme d'un réseau de plus d'une vingtaine de sites de production sur le territoire métropolitain français, avec un pilotage groupe centralisé au siège social de Thouars, dans les Deux-Sèvres. Cette organisation participe à notre identité et soutient le service de proximité qui nous est cher ; il présente également ses défis, quand les équipes fonctionnent à des centaines de kilomètres les unes des autres. C'est pourquoi nous avons, de longue date, fait le choix de maintenir sur chaque site l'ensemble des fonctions nécessaires à l'activité au quotidien. Parmi elles, le rôle de responsable QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement) assure un puissant relais local de la politique RSE groupe.

En tant qu'entreprise industrielle, nous nous efforçons de maîtriser notre impact social et environnemental. Mais nous sommes également conscients d'appartenir à un métier particulier : la blanchisserie. Organisées en association professionnelle via le GEIST (Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles), les blanchisseries industrielles de France, et Anett en bonne place, construisent l'avenir de notre métier. Dépasser nos concurrences pour faire converger nos idées et nos ambitions vers la blanchisserie de demain, toujours plus responsable et durable, est autant une nécessité qu'une fierté.

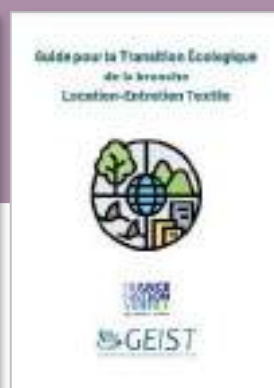
Montrer la voie pour une amélioration

collective

Dès sa nomination chez Anett en 2016, notre Directeur QHE groupe, Laurent Bottero, a fait partie de la **commission Environnement** du GEIST, travaillant ainsi à l'échelle de la branche sur les questions liées à l'eau, à l'énergie et à l'impact environnemental. Après la publication d'un « Guide des bonnes pratiques environnementales à l'usage des entreprises industrielles de services textiles », réalisé en collaboration avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, d'un « Guide sectoriel pour la transition écologique de la branche Location-Entretien Textile » et d'un « Guide de recyclage des déchets » spécifiquement orienté sur les déchets produits par les blanchisseries, c'est un « Guide de prévention incendie », risque particulièrement prégnant dans notre métier, qui a vu le jour en octobre 2024.

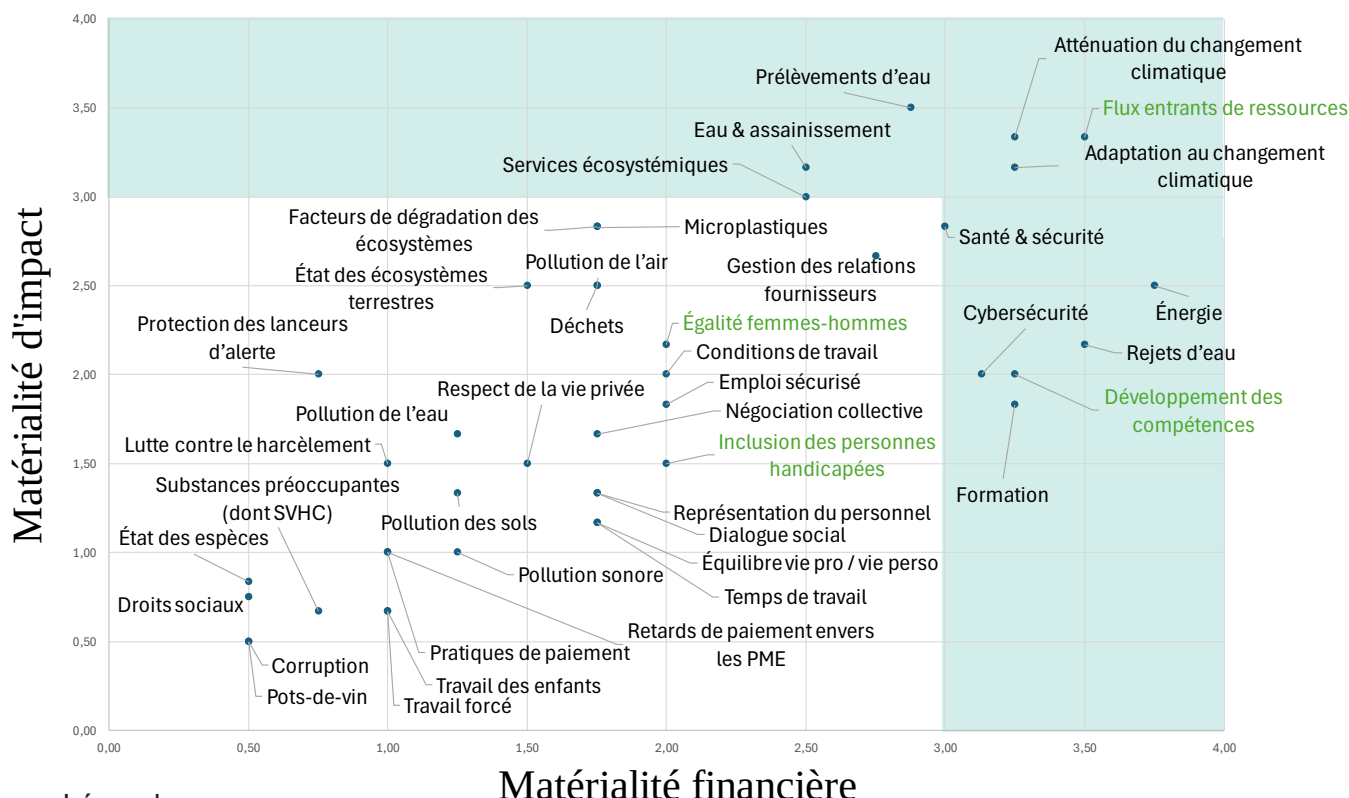
Notre DRH adjointe, Audrey Petit, fait également partie de la **commission sociale** du GEIST, dont les travaux participent pleinement au dialogue social au sein de la branche (amélioration de la Convention Collective, enquête sur la formation, enquête sur l'absentéisme, rapport partiel de branche, accord de branche sur la pénibilité, négociations annuelles sur l'évolution des minimas de la branche...).

Cet investissement concrétise autant la solidarité qui nous anime envers les entreprises qui réalisent le même métier que nous – quelle que soit leur taille – que le devoir de responsabilité qui nous tient à cœur et qui nous permettra, collectivement, d'aller vers une plus grande responsabilité sociétale.



La présente matrice de double matérialité constitue le résultat du premier exercice structuré d'identification et de hiérarchisation des enjeux de durabilité du Groupe Anett, réalisé conformément aux principes de la directive CSRD et des normes ESRS.

Matrice de double matérialité - Groupe Anett



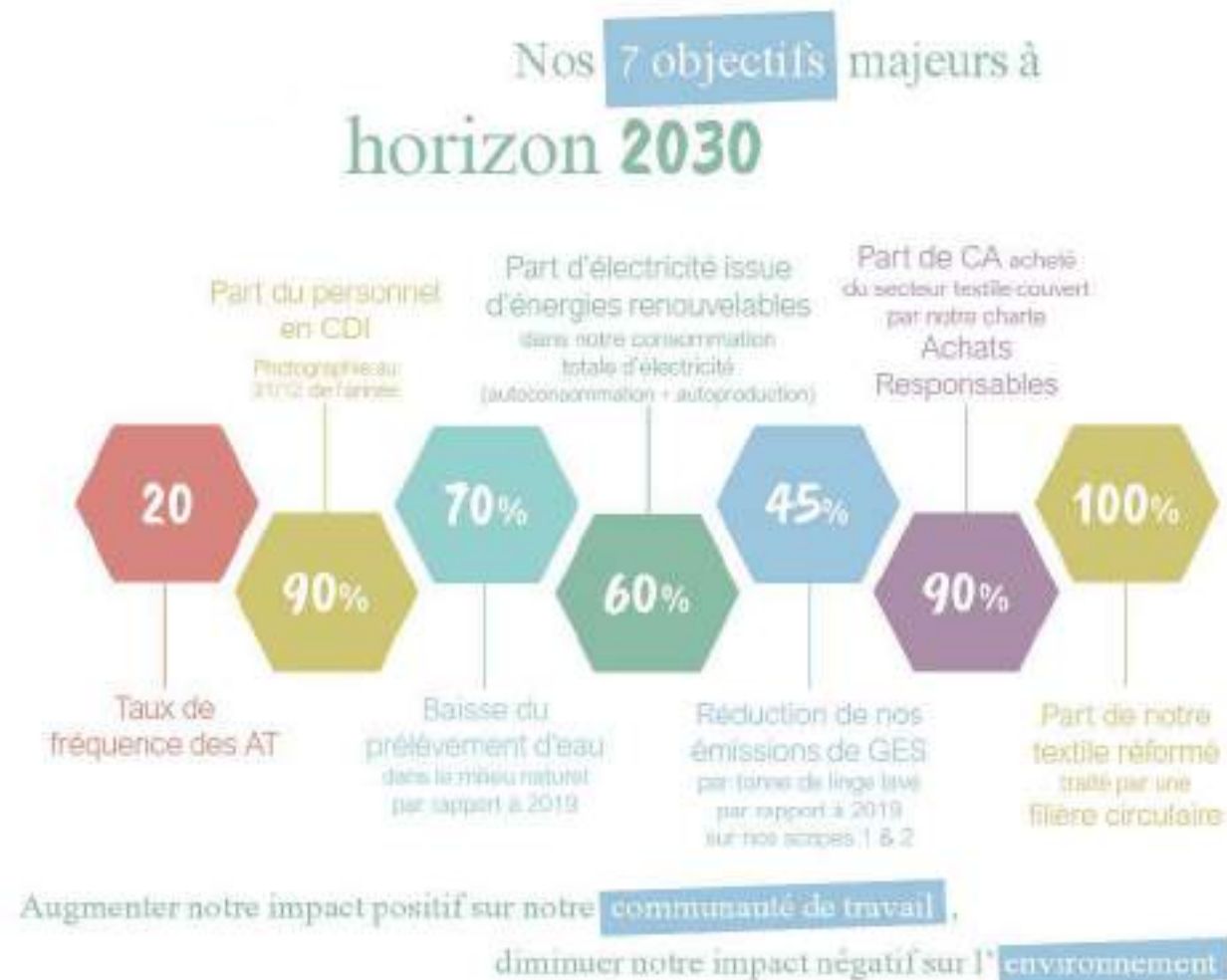
Cette première matrice de double matérialité met en évidence la forte importance des enjeux liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'à l'économie circulaire.

L'évaluation s'est appuyée sur une analyse documentaire et la prise en compte des attentes des principales parties prenantes internes ainsi que sur l'expertise des métiers du Groupe (Direction Générale, Direction financière, Direction des RH et Direction RSE-QHSE).

Les enjeux ont été positionnés selon leur niveau de matérialité d'impact et leur matérialité financière afin d'identifier les thématiques les plus significatives pour Anett.

Les résultats de cette analyse ont servi à la construction de la stratégie RSE d'Anett. Les enjeux identifiés comme les plus matériels constituent les axes prioritaires de la feuille de route RSE et orientent les engagements, objectifs, plans d'action et indicateurs de performance déployés par le Groupe. Cette approche vise à concentrer les ressources et les efforts d'Anett sur les sujets présentant les impacts les plus significatifs pour ses parties prenantes et les enjeux les plus déterminants pour sa performance durable.

Depuis plusieurs années, Anett s'est engagée dans une démarche de responsabilité sociétale en s'appuyant sur le référentiel ISO 26000 et s'est fixée sept objectifs ambitieux à atteindre en 2030.



Afin d'atteindre ces objectifs, Anett a défini et déployé des politiques SST et Qualité / RSE.



Certifications et engagements

Les boussoles de notre amélioration continue

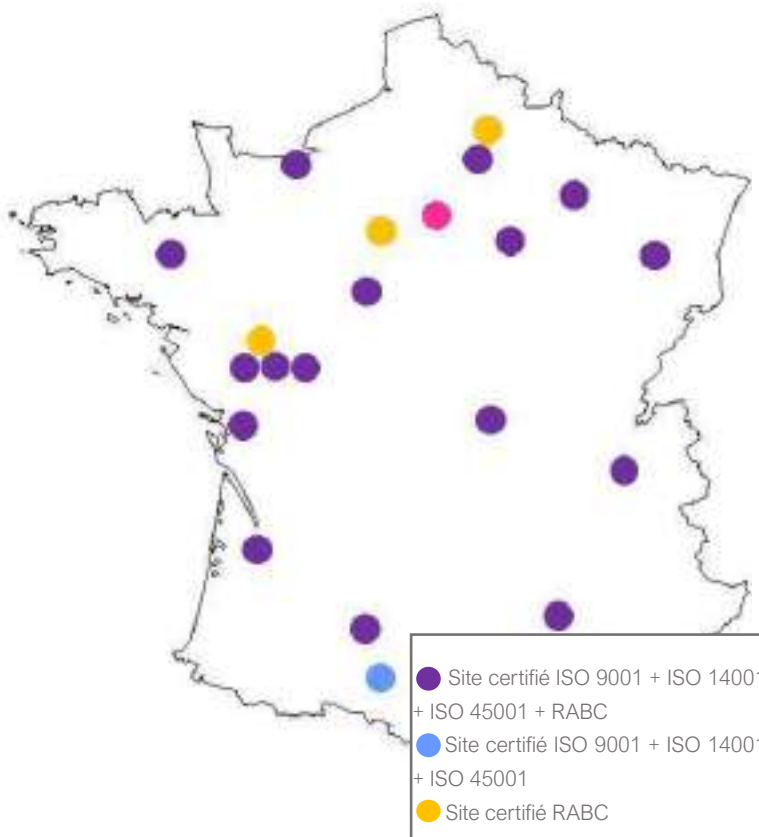
Plus que de simples reconnaissances, nos différentes certifications représentent, tout comme nos engagements, de véritables boussoles qui participent pleinement à notre amélioration continue. C'est pourquoi nous les éprouvons et les renouvelons continuellement.

Certifications AFNOR



Certification des sites Anett – Situation au 31/03/2026

16 de nos 18 sites de location-entretien sont certifiés ISO 9001, et 15 sont également ISO 14001 et ISO 45001. Ce travail formalise l'engagement d'Anett dans un système de management intégré adressant différents aspects de la RSE via les normes de l'AFNOR, reconnues au niveau mondial pour leur sérieux et leur efficacité.



Dans la suite directe de la montée en puissance de notre organisation S&ST, et soutenant notre volonté de développer une culture sécurité à tous les niveaux de l'entreprise, nous avons passé avec succès la certification ISO 45001 fin 2025.

Médaille ÉcoVadis



En 2025, nous avons obtenu la médaille Bronze (score de 68/100), en amélioration continue depuis 2015, nous classant ainsi parmi les 35% meilleures entreprises dans le panel mondial d'EcoVadis.

Engagement Global Compact



Depuis 2015, Anett adhère et contribue activement aux 17 Objectifs de Développement Durable en intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques au cœur de ses actions et de sa stratégie.



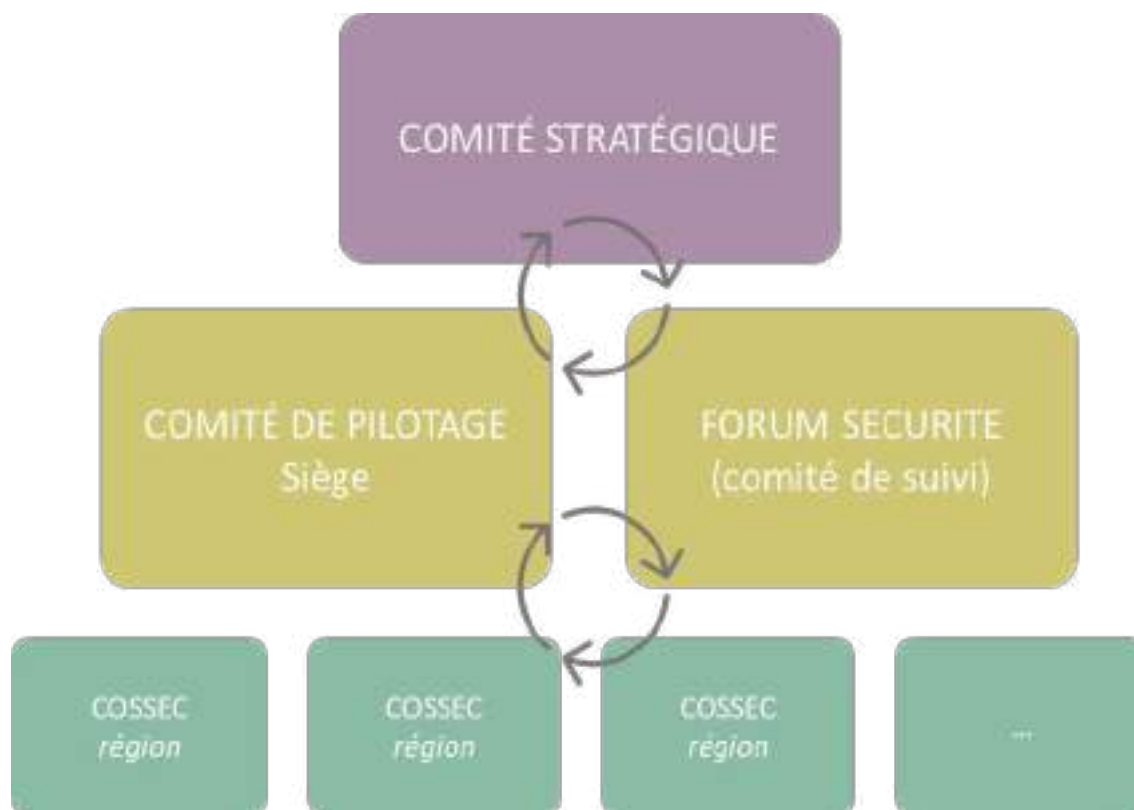
Du vert qui éclaire

C'est avec enthousiasme que nous avons rejoint, en septembre 2024, la communauté du Coq Vert, lancée par Bpifrance en partenariat avec l'ADEME et le Ministère de la transition écologique. Et c'est avec fierté que nous en sommes devenus également Eclaireur, un titre qui souligne notre engagement dans la transition environnementale.

La structuration progressive d'un cadre solide

Initiés en 2023, les États Généraux de la Sécurité (EGS) ont, entre autres, abouti à la création de COSSEC (« COmités Santé & SECurité ») locaux. Désormais, sur chacun de nos sites industriels, une équipe réunit les compétences techniques nécessaires à une revue mensuelle des questions de santé et sécurité au travail (S&ST), directement sur le terrain, avec les partenaires sociaux. Un plan d'action spécifique à chaque site permet de structurer la progression des petites actions (quickwins) comme des plus gros chantiers.

En 2025, Anett a franchi une étape importante dans sa démarche de prévention en obtenant la certification ISO 45001, référence internationale en matière de management de la santé et de la sécurité au travail. Cette certification atteste de l'engagement d'Anett à identifier, évaluer et maîtriser les risques professionnels, tout en favorisant l'amélioration continue des conditions de travail.



Cette organisation garantit le pilotage dynamique et permanent de ces sujets. Elle permet également un suivi clair pour l'équipe S&ST de la direction RSE, qui œuvre pour l'ensemble de notre groupe et qui peut ainsi, via la remontée des informations de chaque site, piloter efficacement l'évaluation des actions mises en place localement en vue d'un déploiement national.

Parallèlement, le forum Sécurité continue à se réunir deux fois par an lors des plénières EGS, afin de poursuivre la conception collective de notre S&ST, avant tout connectée au terrain.

Nos principales actions

Culture SST et prévention

La santé et la sécurité des collaborateurs constituent une priorité pour Anett. En 2025, Anett a poursuivi le renforcement de sa culture de prévention en structurant davantage sa gouvernance, en développant les remontées terrain et en intégrant la santé-sécurité dans les démarches d'amélioration continue.

- Près de 300 fiches de signalement santé-sécurité remontées au cours de l'exercice. Ces remontées permettent d'identifier les situations dangereuses, les presque-accidents ou les pistes d'amélioration avant qu'un incident ne survienne, renforçant ainsi la prévention à la source.
- Mise en place États Généraux de la Sécurité (EGS) sur 100% de nos sites. Ces espaces d'échange favorisent l'implication des collaborateurs dans l'identification des risques, l'amélioration des postes de travail et la recherche de solutions concrètes pour renforcer la sécurité au quotidien.
- Plus de 1 200 formations santé-sécurité et près de 250 actions de sensibilisation réalisées sur l'année. Ces actions ont porté sur des thématiques variées telles que les gestes de premiers secours, la sécurité incendie, les risques routiers, les gestes et postures ou encore la santé mentale.

Prévention des risques routiers

Compte tenu de l'importance des déplacements dans ses activités, Anett poursuit ses efforts pour réduire les risques liés à la conduite professionnelle et améliorer la sécurité de sa flotte de véhicules.

- Déploiement du partenariat avec ECF Pro, comprenant des entretiens de sensibilisation au risque routier et des formations à l'éco-conduite (26 collaborateurs formés).
- Sécurisation progressive de la flotte grâce à l'installation de garde-corps sur hayons et de caméras de recul, portant à près de 90 % la part des véhicules équipés.
- Installation du dispositif Samsara sur les véhicules afin de détecter certains comportements à risque et de prévenir les situations de fatigue ou de somnolence au volant.
- Réalisation d'une campagne de dépistage des stupéfiants auprès des collaborateurs itinérants et agents de distribution, sans résultat positif constaté.



Conditions de travail, bien-être et prévention de la pénibilité

Dans un secteur d'activité exigeant sur le plan physique, Anett met en œuvre différentes actions visant à améliorer les conditions de travail, préserver la santé des collaborateurs et favoriser leur bien-être au quotidien.

- Poursuite des actions d'amélioration ergonomique des postes de travail et adaptation des équipements aux contraintes des métiers.
- Déploiement d'initiatives favorisant le bien-être des collaborateurs, notamment des séances de massage Amma assis et d'ostéopathie sur plusieurs sites.
- Réaffirmation de la charte du droit à la déconnexion afin de promouvoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Désactivation de certaines applications en dehors des horaires de travail, contribuant à la fois au respect du droit à la déconnexion et à la réduction des consommations énergétiques.
- Maintien des formations réglementaires en santé-sécurité et poursuite du développement des compétences en matière de prévention.



Tapis
anti-fatigue



Poste de mise sur cintre
ajustable
en hauteur



Bacs à fond
mobile



Séparateurs
avec convoyage et distribution au
poste d'engagement



Séance mensuelle de
massage
Amma assis
(Anett BMP)



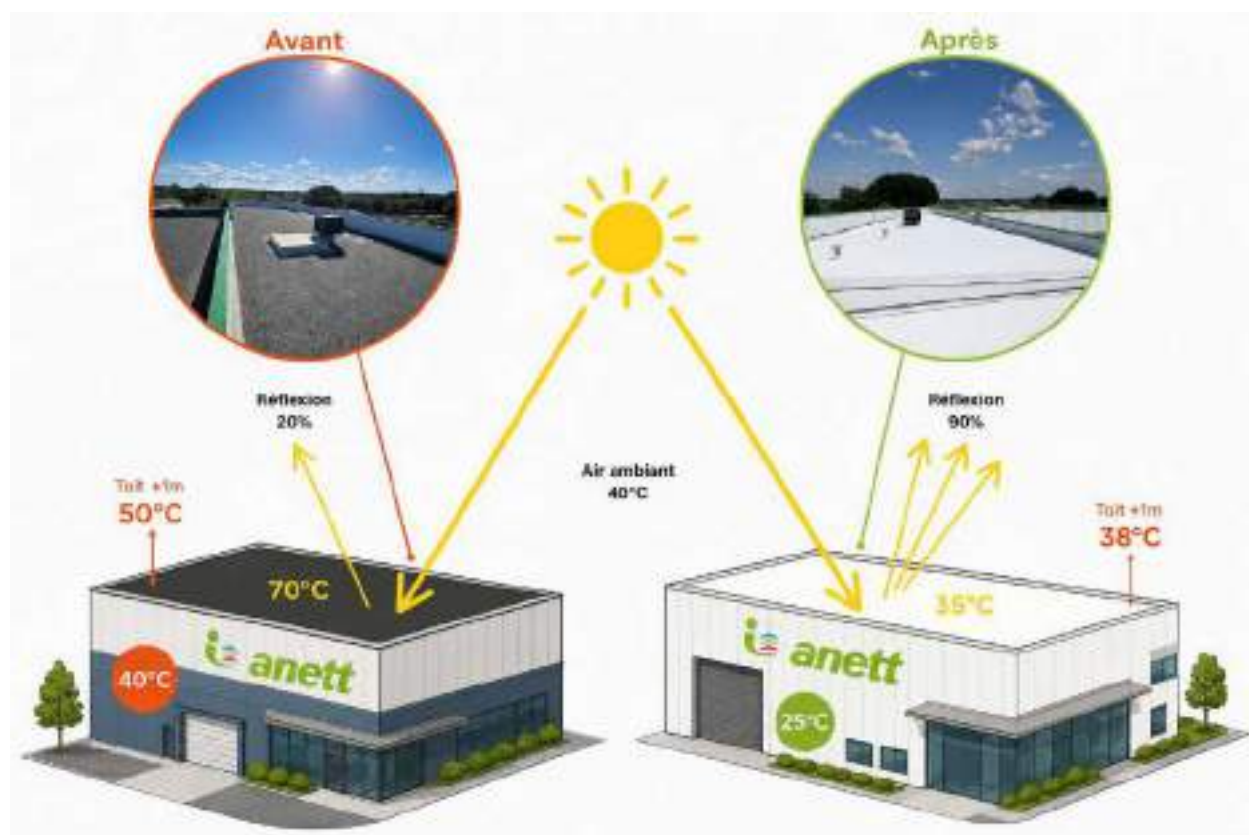
La protection de la santé

Nos principales actions

S'adapter aux conséquences du changement climatique

Face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de chaleur liés au changement climatique, Anett poursuit le déploiement de solutions visant à préserver la santé et le confort thermique de ses collaborateurs tout en limitant son impact environnemental.

- Mise en œuvre d'un plan chaleur comprenant une veille météorologique quotidienne et la diffusion régulière de consignes de prévention afin d'adapter l'organisation du travail lors des périodes de fortes chaleurs.
- Poursuite du déploiement de refroidisseurs d'air par évaporation dans les ateliers les plus exposés. Cette technologie permet de rafraîchir l'air tout en consommant moins d'énergie qu'une climatisation traditionnelle et sans recours à des fluides frigorigènes.
- Expérimentation de solutions innovantes de réduction de la chaleur, notamment les revêtements de toiture réfléchissants (« cool roof »), qui limitent l'échauffement des bâtiments en réfléchissant une partie du rayonnement solaire.
- Lancement d'un premier projet pilote sur le site Anett Méditerranée, afin d'évaluer l'efficacité de cette solution et son potentiel de déploiement sur d'autres sites du groupe.

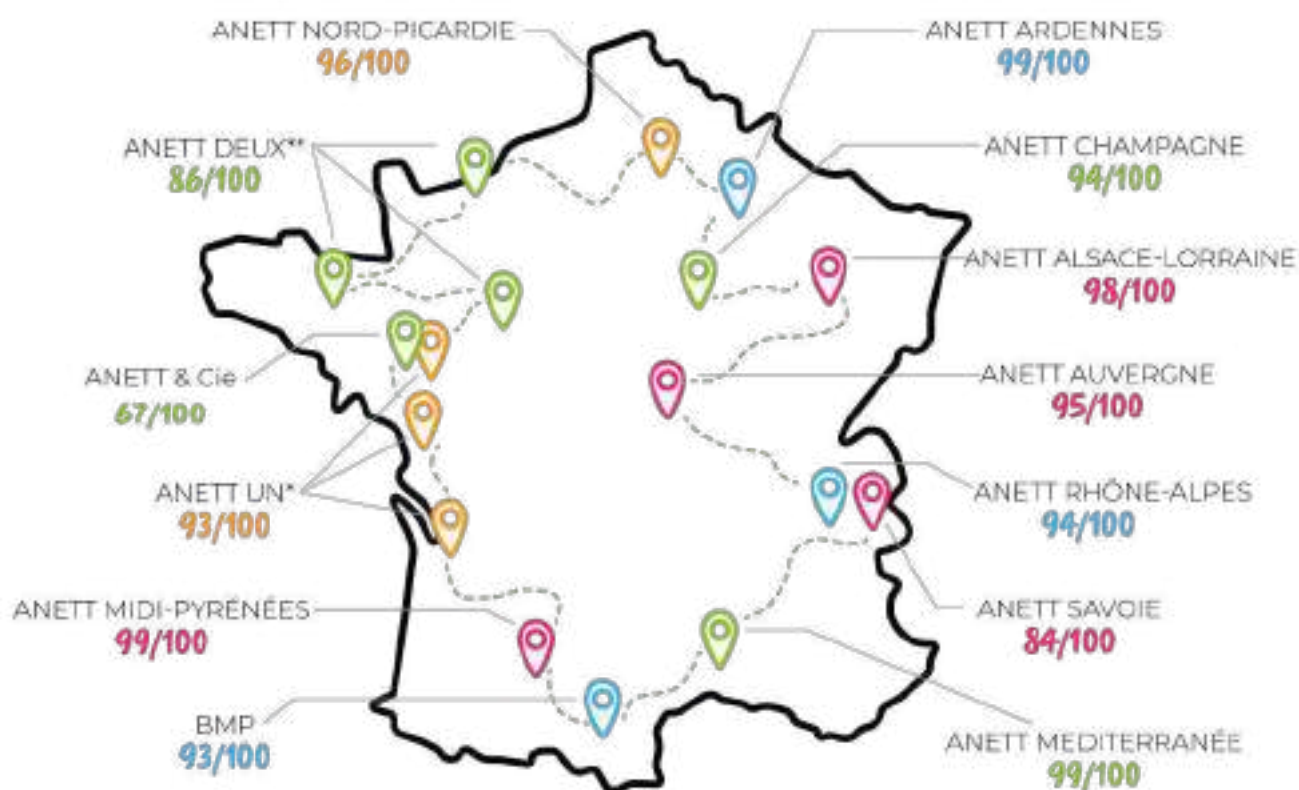


Égalité, intégration, inclusion, insertion l'égalité professionnelle dans nos établissements



Nous nous investissons depuis de nombreuses années dans la lutte contre toute forme de discrimination. Cela se traduit par une politique RH soucieuse de préserver l'égalité entre les femmes et les hommes, tant en matière de rémunération que de formation et d'évolution professionnelle.

Les résultats de l'index relatif à l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour 2025 confirment notre engagement.



*Regroupement des établissements : Anett Pays de Loire, Anett Atlantique, Anett Aquitaine

** Regroupement des établissements : Anett Bretagne, Anett Centre Loire, Anett Normandie



Des initiatives internes pour renforcer notre communauté de travail

Lancement de notre Politique Handicap

Depuis près de dix ans déjà, nous soutenons l’emploi d’une vingtaine à une trentaine (selon les années) de salariés en situation de déficience mentale au travers de notre structure ChiffAnett et des ESAT partenaires. Lors de notre exercice précédent, nous avons décidé d’aller plus loin en créant une politique Handicap pour l’ensemble de nos sites de location-entretien, dont l’ambition est de soutenir l’émergence et l’ancrage durable d’une véritable culture de l’acceptation des handicaps au travail au sein de notre groupe.

C’est avec la conviction que de nombreux talents porteurs de ces handicaps ont toute leur place dans notre communauté de travail que nous avons déployé notre politique à l’automne 2024 sur tout le territoire national, accompagnée de mesures concrètes pour la soutenir :



Jour supplémentaire

Autorisation d’absence rémunérée, pour effectuer toute démarche administrative en rapport avec la reconnaissance ou le renouvellement de la qualité de travailleur en situation de handicap



Chèques CESU

Octroi de chèques CESU pour les collaborateurs en situation de handicap disposant d’une RQTH



Ambassadeur Handicap

Présence d’ambassadeurs porteurs d’un handicap sur chacun de nos sites afin de sensibiliser la communauté de travail à la question du handicap en entreprise



Référent Handicap

Mise en place d’un(e) référent(e) Handicap par site, chargé(e) d’informer, d’orienter et d’accompagner les personnes en situation de handicap dans l’entreprise



Assistance sociale

Présence d’un(e) assistant(e) social(e) sur chacun de nos sites pour accompagner nos collaborateurs dans leurs démarches, tant professionnelles que personnelles



Proportion de salariés

en situation de handicap dans l’effectif total

2022 2025

4,27%

6,91%

Baromètre social

En 2025, Anett a mesuré son climat social sur l'ensemble des sites du groupe afin d'établir une image concrète de l'état d'esprit, du niveau de satisfaction et des attentes des collaborateurs. Menée de juin à septembre, l'enquête révèle l'implication de nos collaborateurs et leur adhésion à notre culture d'entreprise.

- Taux de participation : 81% (1609 collaborateurs étaient invités à répondre au questionnaire, soit plus de 1 300 répondants)
- Satisfaction des collaborateurs : 78% (niveau global de satisfaction concernant Anett en tant qu'employeur)
- Engagement autour de notre objectif « satisfaction client » : 93% des répondants ont estimé que « la priorité d'Anett est de bien répondre aux demandes des clients »
- Evaluation positive de la qualité des relations humaines et de l'ambiance au travail : 93% des répondants ont estimé que « Anett est une entreprise respectueuse de la diversité »

Les résultats de ce baromètre social mettent en évidence un capital humain engagé, une grande fierté d'appartenance et la capacité de chacun·e de nos collaborateurs·rices à se projeter et à s'identifier à la dynamique d'Anett.

Semaine «Vis ma vie»

Du 16 au 20 mars a eu lieu la 2ème édition de notre Semaine de l'Expérience Partagée : une immersion de notre force commerciale et de nos managers de proximité dans le quotidien de nos agents de distribution : nos premiers ambassadeurs. Au cœur de la relation client, cette expérience permet de partager les connaissances et les savoir-faire spécifiques à leurs métiers tout en ayant une vision commune de la satisfaction client. Au-delà d'une simple immersion, cette semaine incarne notre ADN et nos valeurs : l'humain, la proximité et le partage.



Faire de nos unités qui le peuvent des entreprises d'insertion

En 2022, Anett s'est agrandie avec l'acquisition de La Blanchisserie Centrale et de ses deux sites de production de Soissons et Bonneval. Spécialisés dans le traitement du linge de résidents, ces deux sites sont reconnus comme entreprises d'insertion depuis 2007 pour l'un et 2010 pour l'autre.

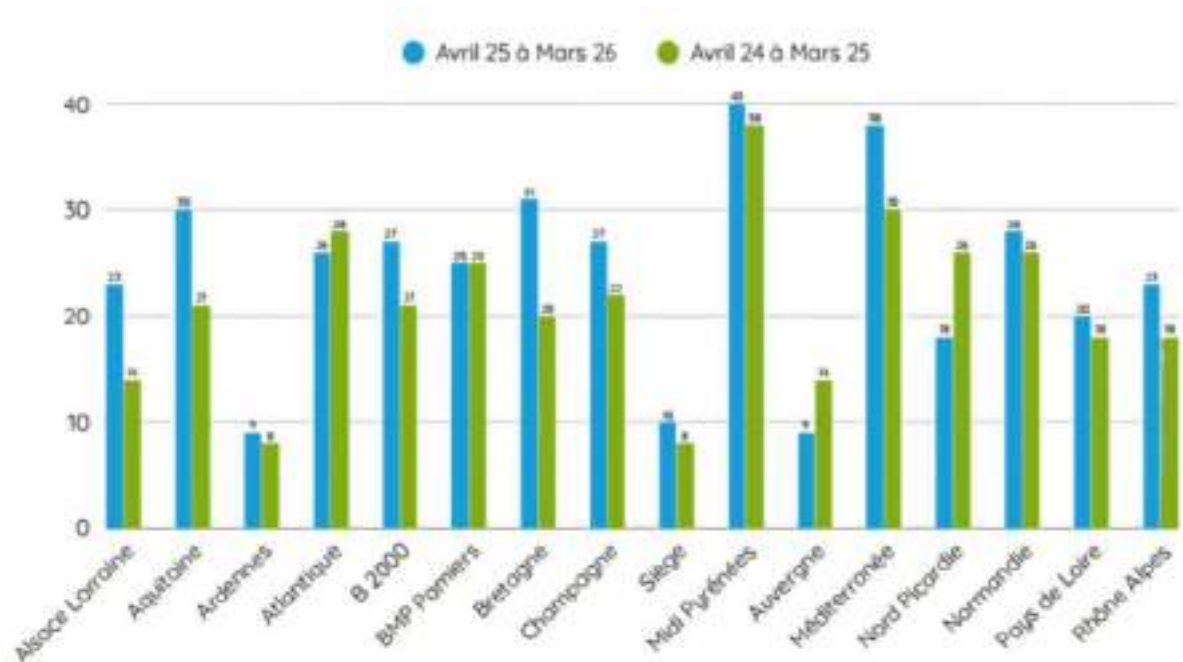
Ces structures, qui ont permis à de nombreuses personnes éloignées du monde professionnel d'accéder à un emploi durable, sont devenues notre modèle pour transformer à leur tour nos autres unités de linge de résident en entreprises d'insertion.

Première à opérer cette transformation, notre unité de Blanc-Nettis est ainsi officiellement devenue, à son tour, entreprise d'insertion en novembre 2025. Notre activité de traitement du linge de résidents est ainsi désormais couverte à hauteur de 60% par ce dispositif.

Accompagnement social de proximité [ESRS S1]

Depuis 2023, nous menons un partenariat avec l'Assistance Sociale pour permettre à nos collaborateurs de se faire accompagner dans des périodes difficiles de leur vie. Actif sur l'ensemble de nos sites de location-entretien ainsi qu'au siège, il permet à chaque collaborateur Anett de trouver des réponses à ses problématiques et interrogations, qu'elles soient professionnelles ou personnelles, dans des domaines aussi variés que le logement, la vie familiale, la santé au travail, le handicap, le budget...

En plus d'une permanence minimum d'une journée par mois sur chaque site (pour un total de 155 permanences réalisées sur l'exercice 2025-26), cette prestation permet la diffusion régulière d'informations variées (retraite, pension d'invalidité, etc.) via un flash info mensuel. En 2025-2026 c'est : 12 assistantes sociales qui sont intervenues sur 16 sites de location-entretien, 385 salariés accompagnés, dont 245 femmes et 140 hommes, 155 permanences réalisées, 1250 interventions réalisées dont 975 entretiens et 846 demandes traitées.



Ce partenariat est également l'occasion d'innover. Cette année, une assistante sociale d'Anett Pays-de-Loire, a ainsi proposé une journée entière dédiée à la santé mentale, permettant à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du site d'être sensibilisé au sujet.

Des initiatives internes pour renforcer notre communauté de travail

Célébrer les collaborateurs les plus **fidèles**

Le 17 avril 2025, le siège d'Anett a eu le privilège d'accueillir la troisième édition de notre « Club 35 », un événement maison qui rassemble tous les salariés ayant 35 ans ou plus d'ancienneté au sein de l'entreprise, tous métiers et sites confondus. 35 ans d'engagement, c'est rare et précieux. C'est pourquoi nous tenons à remercier, chaque année à l'occasion d'une journée riche en émotion, ces collaborateurs qui partagent et vivent l'histoire d'Anett depuis plus de trois décennies. En 2025 : 22 salariés de 10 sites différents (avec les conjoints au total : 29 personnes) .



Des initiatives externes pour consolider notre rôle d'entreprise citoyenne

Acteur engagé de ses territoires, Anett déploie une démarche de contribution sociétale fondée sur la solidarité, la proximité et le partage de compétences. Au cours de l'exercice 2025-2026, le Groupe a soutenu plus de **50 structures locales** (écoles, collectivités, EHPAD, associations, amicales de sapeurs-pompiers et événements culturels ou sportifs) à travers des dons financiers. Il a également réalisé des dons de linge à de nombreux acteurs associatifs et institutionnels, organisé **10 collectes** solidaires au profit de personnes en situation de précarité, accompagné **5 clubs sportifs** partenaires grâce à des prestations de blanchisserie offertes et apporté une aide exceptionnelle à un pompier volontaire victime d'un incendie. En parallèle, Anett s'est mobilisé autour d'actions de sensibilisation, d'événements citoyens et de sécurité, tout en participant activement à la vie économique locale au travers de **11 clubs d'entreprises** et de nombreuses initiatives favorisant les circuits courts et le développement durable. Ces engagements illustrent la volonté du Groupe de contribuer concrètement à la cohésion sociale, à la résilience et au dynamisme des territoires où il est implanté.

Dispositif « Classe en entreprise » : cultiver le futur

Nous savons tous, d'évidence, que les enfants sont le futur. Et quoi de mieux, pour permettre à des collégiens de se projeter dans le leur, que de les immerger concrètement dans les possibles ? C'est ce que propose le dispositif « Classe en entreprise », destiné à permettre à des élèves de 3ème ou 4ème de découvrir le monde professionnel en s'immergeant, deux jours durant, dans une entreprise.

C'est ainsi que nous avons eu le plaisir, au printemps 2025, de renouveler l'accueil sur notre site historique à Thouars d'une nouvelle **promotion de 22 élèves**. Sous l'égide d'une équipe pédagogique très dynamique, ils ont pu suivre des ateliers préparés par nos équipes sur la rédaction de CV, la géographie du textile ou encore la préservation de l'eau avec la Water Family et rencontrer **11 de nos collaborateurs** et leur métier à l'occasion d'interviews en face à face.

Partage de la valeur

[ESRS S1]

Reconnaître l'engagement et la fidélité, soutenir au-delà du travail

Au fil de notre histoire sociale, nous avons eu à cœur de porter une attention particulière à nos collaborateurs sans qui Anett ne serait pas l'entreprise qu'elle est devenue aujourd'hui. Nous nous attachons à fournir au quotidien des conditions de rémunération et de travail décentes à nos équipes, mais aussi des mesures visant à leur bien-être plus global. Cela passe non seulement par un volet financier comprenant différents dispositifs de redistribution, mais également par la mise en place de mesures octroyant du temps, de l'accompagnement... Tour d'horizon des mesures composant notre contrat social.

Mesures en faveur de l'épargne salariale

Anett veille à associer ses collaborateurs à la création de valeur et à renforcer leur sécurité financière grâce à un dispositif complet d'épargne salariale. Sur l'exercice fiscal 2025-2026, près de 4 millions d'euros ont ainsi été redistribués aux salariés au travers de la participation, de l'intéressement et de la prime de partage de la valeur (PPV).

Participation

La participation est un dispositif d'épargne salariale qui associe les salariés à la performance du Groupe. Lorsque les résultats le permettent, une partie de la valeur créée est redistribuée aux salariés selon les règles prévues par l'accord de participation.

Intéressement

Il s'agit d'une rémunération collective qui permet d'associer financièrement les salariés aux résultats ou performances des sites sur la base de critères objectifs librement choisis.

Abondement

Les sommes issues de la participation qui sont placées dans le PEE donneront droit à un abondement de la part de l'employeur.

Plan Épargne Entreprise

C'est un support d'épargne volontaire ouvert à tous les salariés. Il permet à chaque bénéficiaire de se constituer, avec l'aide de son entreprise, une épargne investie dans des supports financiers, devenant disponible au bout de 5 ans, ou plus tôt dans certains cas de déblocage anticipé.



Ces dispositifs soutiennent une redistribution auprès de l'ensemble de notre communauté de travail de la valeur créée ensemble. Concrètement, ils ont représenté plus de **4 millions** d'euros en 2025-2026.

Plan Épargne Retraite Obligatoire

C'est un support d'épargne obligatoire ouvert à tous les salariés cadres de la société. Il permet à chaque bénéficiaire de se constituer, avec l'aide de son entreprise, une retraite supplémentaire par capitalisation. Concrètement, cela signifie que lorsque le salarié cadre verse 1€, Anett ajoute 3€.

Prévention du cancer du sein

1 demi-journée d'absence par période de campagne (tous les 2 ans) à partir de 50 ans.

Congé deuil péri-natal

1 journée de congé pour la collaboratrice directement concernée ou le/la salarié.e conjoint.e d'une femme confrontée à une interruption de grossesse, spontanée ou médicale.

Accompagnement parcours d'adoption

2 demi-journées d'absence sur simple présentation des convocations aux rendez-vous d'évaluation.

Rémunération 1^{er} jour enfant malade

1 journée d'absence par année civile.

Jour décès grand-parent

1 journée d'absence rémunérée pour la perte d'un grand-parent

Don du sang

1 action collective par an à l'initiative du CS Anett, dédiée à la collecte de sang

Reconnaissance de la fidélité

Notre Convention Collective ne prévoit rien qui récompense l'ancienneté des collaborateurs non-cadres. Et pourtant, un collaborateur qui reste auprès de nous, c'est une connaissance de notre métier et de ses spécificités qui s'affine, de l'expérience qui s'accumule et se diffuse, des méthodes qui s'éprouvent et deviennent des bonnes pratiques solides dans la durée...

Alors, pour reconnaître la fidélité de nos collaborateurs sans attendre leurs 35 ans d'ancienneté, c'est dès la cinquième année parmi nous que nous octroyons des jours de congés supplémentaires.

Jours de congés supplémentaires Comment ça marche ?

Ancienneté minimale au sein d'ANETT Jours de congés payés supplémentaires accordés



5 ans	+ 1 jour
10 ans	+ 2 jours
15 ans	+ 3 jours
20 ans	+ 4 jours
25 ans	+ 5 jours



Développement des compétences [ESRS S1]

Faire grandir les individus pour faire grandir le collectif

Notre réseau de référent·e·s métier : « les régions au service des régions »

Cinq ans après avoir commencé à déployer ce rôle transverse dans notre groupe, notre communauté de référent·e·s compte aujourd'hui 25 membres, actifs dans 7 de nos métiers : la production, la distribution, la maintenance, la gestion textile, la santé et sécurité, la qualité et le commerce. Reconnu·e·s pour leurs hautes compétences dans leur métier, nos référent·e·s, qui œuvrent à leur poste et sur leur site depuis plusieurs années, deviennent, via cette évolution professionnelle, de véritables mentors dans leur champ d'expertise, soutenant l'ensemble des régions Anett dans leur amélioration continue.

Form'Anett, notre académie interne

Une activité comme la nôtre repose sur des savoirs et savoir-faire particuliers, construits patiemment sur quatre-vingt-dix ans et sans cesse adaptés à l'évolution des besoins de nos clients, des normes environnementales et des attentes de la société civile. Partager avec nos équipes toute l'expertise qui fait le cœur de métier d'Anett pour assurer un service le plus adapté et qualitatif possible : voilà la mission première de Form'Anett, l'organisme de formation que nous avons conçu comme une académie interne dédiée au service de location-entretien textile.

Form'Anett porte d'ores et déjà des modules qui nous tiennent à cœur sur l'excellence managériale et le suivi client. Depuis l'automne 2024, un nouveau parcours de formation dédié au textile a été lancé, qui aborde ce sujet en profondeur : de l'origine des matières textiles jusqu'à l'entretien du linge dans nos usines, en passant par les différentes étapes de confection des articles proposés à nos clients. Et au-delà des seuls aspects techniques, ce parcours intègre également la sensibilisation de nos collaborateurs aux impacts sociaux et environnementaux de toute cette chaîne de production.



Un catalogue Form'Anett qui s'enrichit



Parcours « Métiers du commerce »

Depuis 2024

Module Formation initiale	56 collaborateurs formés
Module Perfectionnement	14 collaborateurs formés
Module Initiation aux EPI	5 collaborateurs formés

Parcours « Le textile sous toutes ses coutures »

Depuis 2024

Module 1 – Le textile, de la filature à la confection	153 collaborateurs formés
Module 2 – Le traitement du linge chez Anett	80 collaborateurs formés

À l'offre interne de formation que nous proposons à nos collaborateurs, s'ajoutent toujours des formations externes, plus axées sur les sujets qui ne sont pas propres à Anett et pour lesquels il existe déjà des formations reconnues. C'est par exemple le cas de la formation Ethique des affaires, disponible en permanence dans notre catalogue de formations, ou encore de la Santé Sécurité au travail (20 sauveteurs-secouristes du travail formés ou recyclés sur le siège en 2024).

Pour aller plus loin et permettre à nos collaborateurs de devenir acteurs de leur propre apprentissage, nous testons depuis décembre 2024, auprès des équipes du siège, « GO1 », une plateforme d'e-learning à la carte, dotée d'un catalogue en libre accès paramétré selon le métier, le poste ou le service d'appartenance. Cet outil permet à chacun de monter en compétences sur une multitude de sujets différents, parmi lesquels : le management, la finance d'entreprise, la chaîne d'approvisionnement, la communication interpersonnelle... ;



et de se sensibiliser sur des thématiques telles que les risques psycho-sociaux, la discrimination, la gestion du stress, la cybersécurité...

Entre sept. 2024 et Mars 2026, 393 formations ont été suivies, les collaborateurs se sont principalement mobilisés sur les enjeux liés au numérique et à la transformation digitale, qui représentent **22 %** des formations complétées, suivis de la mobilité durable (**20 %**) et du management et développement des compétences. Les sujets relatifs à la diversité, l'inclusion et au handicap concentrent près de **15 %** des formations achevées, témoignant également de l'intérêt porté aux enjeux humains et sociétaux.



Cette répartition illustre l'équilibre recherché par Anett entre développement des compétences métier, accompagnement des transformations et sensibilisation aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale.

Éthique et respect des droits fondamentaux

[ESRS S1, S2, G1]

Les 8 principes éthiques d'Anett

Les 8 principes d'éthique d'ANETT constituent le socle de notre démarche éthique et de notre gouvernance responsable. Ils guident les comportements de l'ensemble des collaborateurs et garantissent des relations fondées sur la confiance, l'intégrité et le respect de nos parties prenantes. Ces principes sont les suivants :



Dispositif d'alerte et gestion des signalements

[ESRS S1, G1]

Un lanceur d'alerte est une personne physique qui signale ou divulgue, sans contrepartie financière directe et de bonne foi, des informations portant sur un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général. Il peut s'agir d'un salarié Anett ou d'un ancien salarié, mais également de personnes qui se sont portées candidates à un emploi, de collaborateurs extérieurs et occasionnels (interimaires, salariés mis à disposition) ou de toute personne associée à l'entreprise (actionnaires, fournisseurs, etc.).

Mise en place en 2014, notre procédure de recueil et de traitement des signalements permet de lancer une alerte dans six domaines différents :



L'alerte peut être lancée directement auprès d'Anett (manager direct, gestionnaire RH, directeur de site, membre élu du CSE...) ou auprès de toute autorité compétente pour recevoir un signalement (inspection du travail, médecin du travail, autorité judiciaire...) ; par oral ou par écrit, notamment via l'adresse mail dédiée : alertethique@anett.fr. Une fois l'alerte lancée, plusieurs mécanismes visent à assurer la protection des auteurs du signalement et notamment :

- la confidentialité de leur identité ;
- leur irresponsabilité civile et pénale ;
- leur protection contre des mesures de représailles, notamment disciplinaires.

Tout signalement reçu est inscrit dans un registre dédié, qui en mentionne notamment la résolution. Aucun signalement n'a été effectué sur l'exercice 2025-2026.

Éthique et respect des droits fondamentaux

[ESRS S2, G1]

Notre charte Achats Responsables : quels engagements sociaux pour nos fournisseurs ?

Au travers du volet « éthique des affaires » de notre charte Achats Responsables, nos fournisseurs s'engagent à lutter contre la corruption et la concurrence déloyale, et à respecter les droits de la propriété intellectuelle.

Et au travers de son volet social, ils s'engagent à proscrire tout recours au travail forcé, à respecter les normes de l'OIT sur l'âge d'admission à l'emploi et la durée du travail, à offrir des conditions de travail et de rémunération décentes, à lutter contre toute forme de discrimination et à favoriser le dialogue social.



86 %

Part de nos fournisseurs textiles ayant signé notre charte Achats Responsables (exprimé en pourcentage de CA acheté du secteur textile).

La question du **travail forcé** et du travail des enfants

Anett s'engage, par une déclaration toujours renouvelée, à proscrire tout recours au travail des enfants, tout comme au travail forcé. Sur le terrain, nos gestionnaires RH sont sensibilisé·e·s aux bonnes pratiques permettant d'identifier et de combattre tout recours au travail forcé, en particulier de salariés étrangers ou travail des enfants.

Pour pallier tout risque d'usurpation d'identité et éviter l'exploitation qui peut en résulter, nous avons mis en place une procédure de vérification d'identité à l'embauche.

Depuis la mise en place de cette procédure en 2023, 9 fraudes ont ainsi pu être identifiées, l'enquête qui s'ensuivit permettant d'agir en conséquence de chaque situation unique. Aucune situation à risque n'a été identifiée lors de l'exercice 2025-2026.

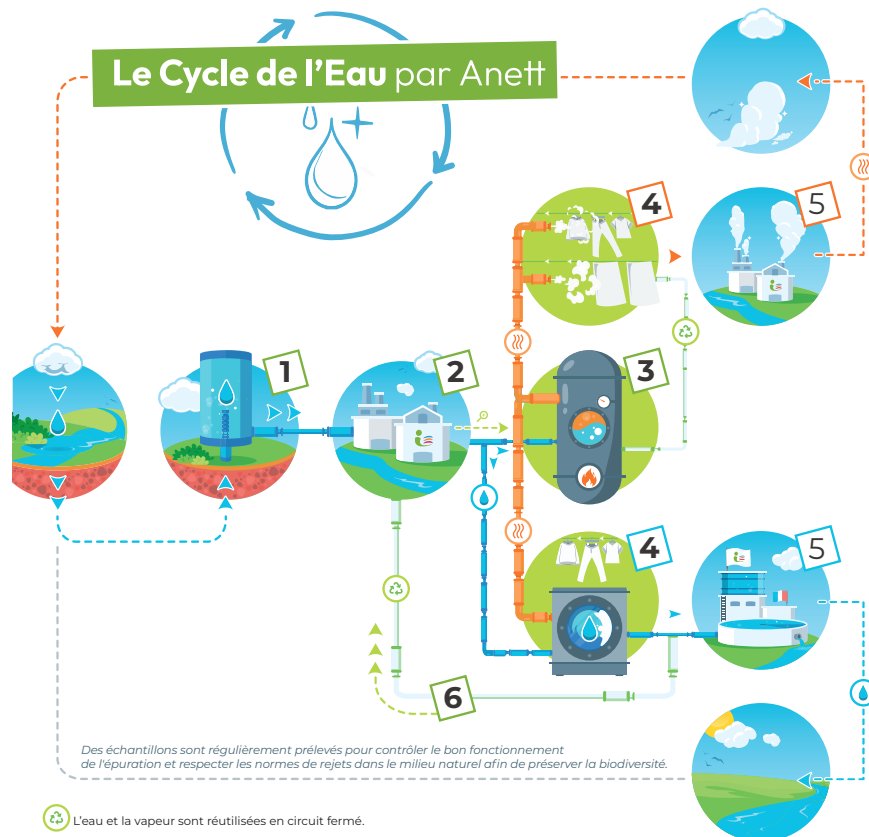
Notre pacte environnemental

[ESRS E3]

Gestion durable de l'eau

Agir pour l'eau aujourd'hui et assurer la pérennité d'Anett demain : nous avons traduit cette ambition en un objectif de diminution de 70% nos prélèvements d'eau dans le milieu naturel entre 2019 et 2030.

En tant qu'utilisateurs dépendants de l'« or bleu », nous avons besoin que l'eau reste disponible en qualité et quantité suffisantes. Et en tant qu'entreprise citoyenne, nous nous sentons responsables de la rendre au milieu naturel selon les mêmes critères afin qu'elle puisse poursuivre son cycle et servir à nouveau au Vivant.



Sobriété hydrique et optimisation des usages

Suivi de terrain toujours plus précis, choix de nouveaux équipements plus performants, optimisation continue du process de lavage... Parce que chaque goutte compte, nous ne comptons pas que sur le recyclage massif de l'eau pour diminuer notre utilisation un peu plus chaque année.



Notre pacte environnemental [ESRS E3]

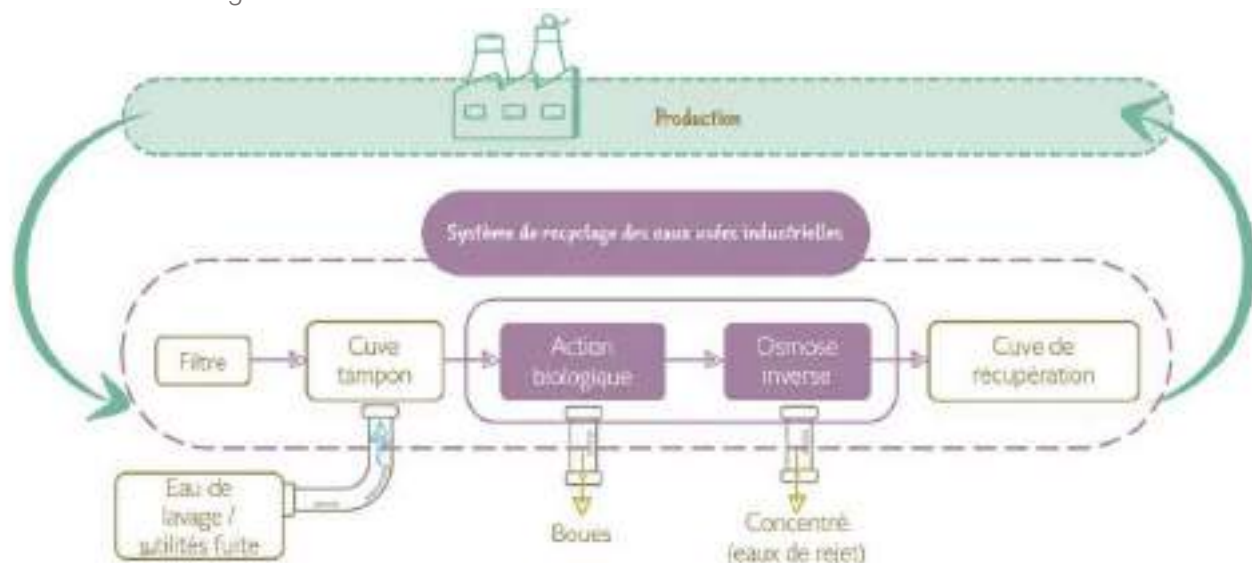
Gestion durable de l'eau

Différents systèmes de recyclage et de réutilisation pour une optimisation de notre empreinte eau à tous les niveaux

L'eau est la **matière première** de notre métier. C'est pourquoi l'idée de la réutiliser plusieurs fois n'est pas neuve : on trouve ainsi **2 niveaux de « recyclage »** de l'eau en des points différents de notre process.

La réutilisation des **eaux de rinçage** : nos tunnels de lavage sont conçus pour permettre à l'eau injectée en fin de cycle de lavage, pour le rinçage du linge, d'être réutilisée au début du cycle, à **l'étape du mouillage**. Cette réutilisation n'est pas systématique, mais dépend du type de linge qui est rincé : sa couleur, son degré de salissure, les produits lessiviels qui ont été utilisés... Optimiser cette possibilité de **réutiliser l'eau de rinçage** demande donc une excellente connaissance de nos clients et une expertise certaine de l'ordonnancement des passes de linge – **expertise maîtrisée** par nos responsables de production. Son résultat n'est pas négligeable : nous estimons ainsi à environ **50% le gain d'eau** permis grâce à ce système.

Le **recyclage des effluents** consiste à traiter les **eaux usées industrielles** d'un site de production, afin de la rendre à nouveau **utilisable** dans notre process, en lieu et place d'une eau neuve. Pouvant atteindre un taux de 80% de recyclage, il s'agit clairement de la solution la plus ambitieuse pour limiter les prélèvements d'eau neuve, mais aussi de la seule qui nous semble à la hauteur des enjeux à venir concernant l'eau. Deux sites Anett sont déjà équipés de systèmes de réutilisation de l'eau, Ardennes et Bretagne.



7.35 M€ investissement (estimation jusqu'en 2030)

Depuis 2023, Anett s'appuie sur un partenariat inédit avec la Water Family, association d'éducation à la préservation de l'eau et de l'ensemble du vivant, sous la forme de la création d'une nouvelle antenne Charente-Maritime basée sur notre site Anett Atlantique, à proximité de La Rochelle.

En 2025, cela représente plus de 1900 personnes sensibilisées sur le territoire, dont près de 570 élèves, du CP à la Terminale.



La Water Family diffuse ses nombreuses ressources pédagogiques pour les parents ou les professionnels de l'Éducation nationale via sa plateforme en ligne gratuite : <https://waterfamily.org/pedagogie-education/>



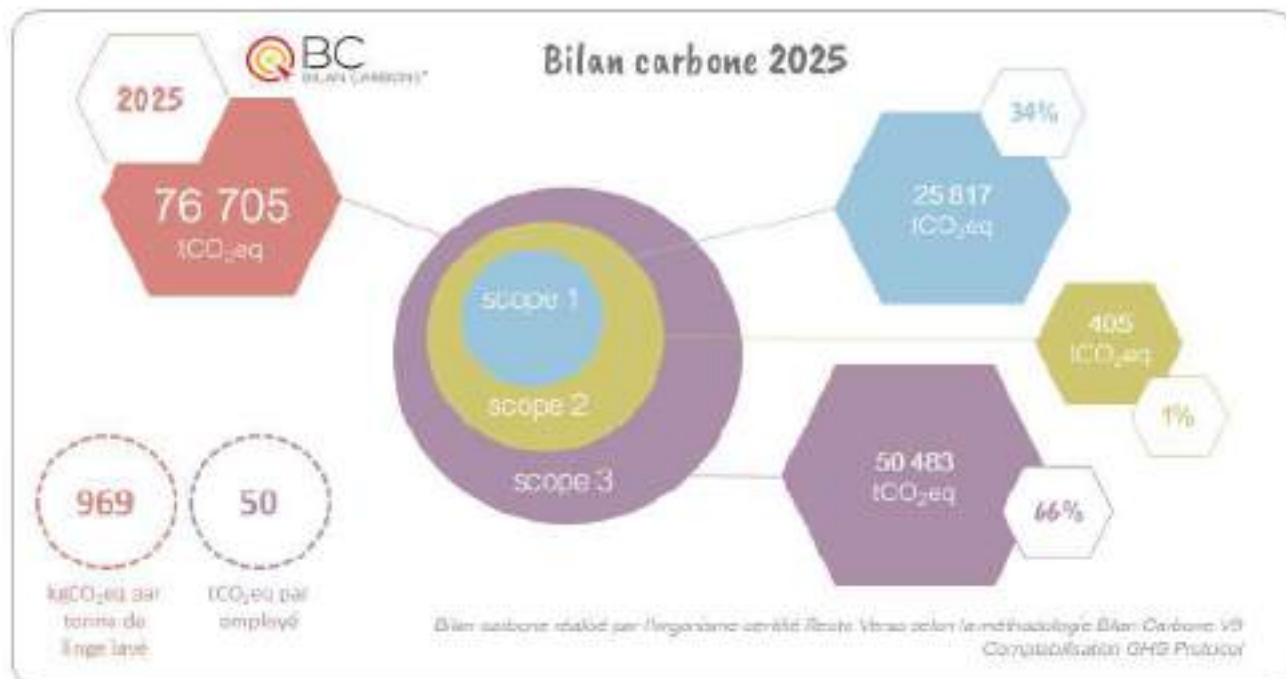
Les actions auprès des collaborateurs d'Anett ont été riches avec notamment l'animation de l'atelier « Trajectoire, Eau et Territoire » au Siège Social. L'atelier a permis aux participants d'acquérir une vision commune de leur hydrosystème, de situer les facteurs limitants, d'en déduire leurs conséquences et de construire ensemble des solutions. Un temps d'échange réunissant des acteurs de la communauté de commune, du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), de la SEVT (Syndicat d'eau du Val du Thouet), de Recto Verso, ainsi que les membres de la RSE Anett, le directeur et le service QHSE du site Pays de Loire.



Mesurer nos émissions

Comme tous les ans depuis 2019, Anett a réalisé son Bilan Carbone 2025 afin d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées par l'ensemble de ses activités.

Réalisé selon la méthodologie du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol), par l'association RECTO VERSO grâce à l'outil de l'ABC (Association pour la transition Bas Carbone) V9.2, cette analyse permet à Anett d'identifier les principaux postes d'émissions et de définir les actions prioritaires de sa stratégie de décarbonation. Ce bilan s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue et d'engagement du Groupe en faveur de la transition écologique.



(1)Hormis le site de Casablanca et les unités de linges de résident.

Conformément à la méthodologie du Bilan Carbone®, les émissions des scopes 1, 2 et 3 sont calculées à partir de facteurs d'émission issus de données secondaires provenant de la Base Empreinte® de l'ADEME, base de référence française pour la comptabilité carbone. Cette base s'appuie sur des moyennes nationales et sectorielles issues de bases de données publiques, de publications techniques et de statistiques officielles.

Pour les achats de textiles, Anett sélectionne les facteurs d'émission les plus représentatifs des catégories d'achats concernées, en privilégiant le niveau de granularité le plus fin disponible dans la Base Empreinte®. Cette approche permet de prendre en compte les spécificités du secteur textile tout en garantissant la cohérence, la transparence et la robustesse des calculs.

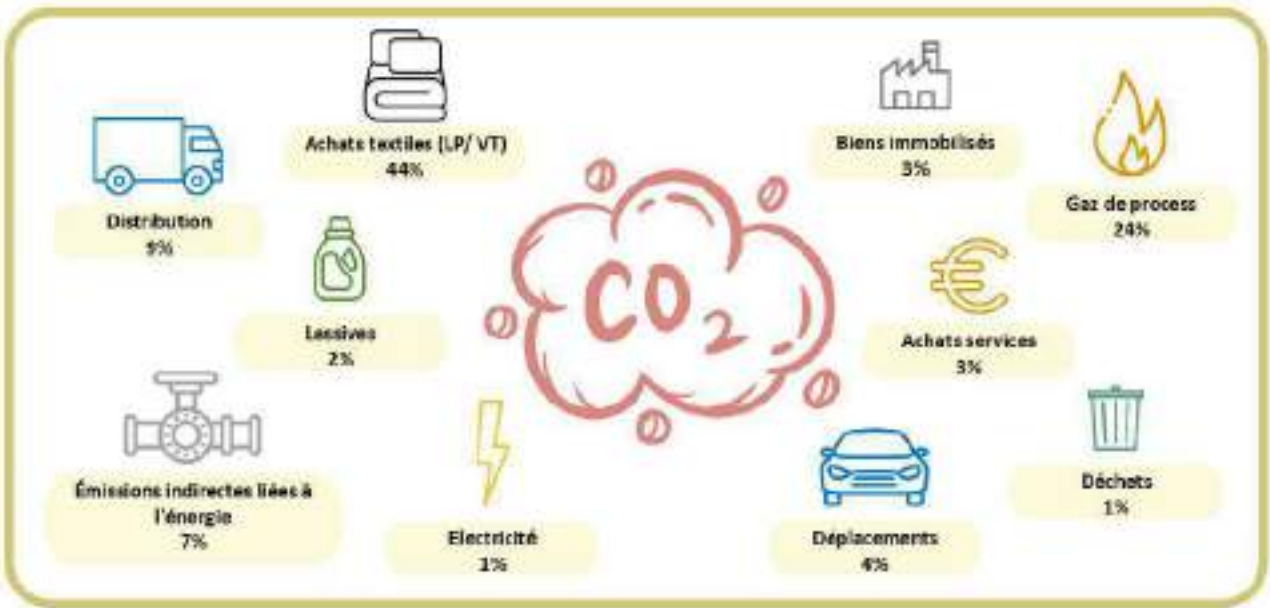
En l'absence de données primaires disponibles auprès de certains fournisseurs, l'utilisation de ces données secondaires reconnues constitue une méthode conforme aux bonnes pratiques internationales de comptabilité carbone et répond aux exigences de traçabilité et de fiabilité des calculs d'émissions.

Le bilan carbone d'Anett porte sur le périmètre de nos sites de location-entretien en France.

Anett adhère au Réseau Recto Verso, un réseau d'entreprises engagées dans l'écologie industrielle et territoriale. Cette démarche collective vise à favoriser l'économie circulaire et la coopération locale pour une transition écologique concrète à l'échelle de notre territoire.

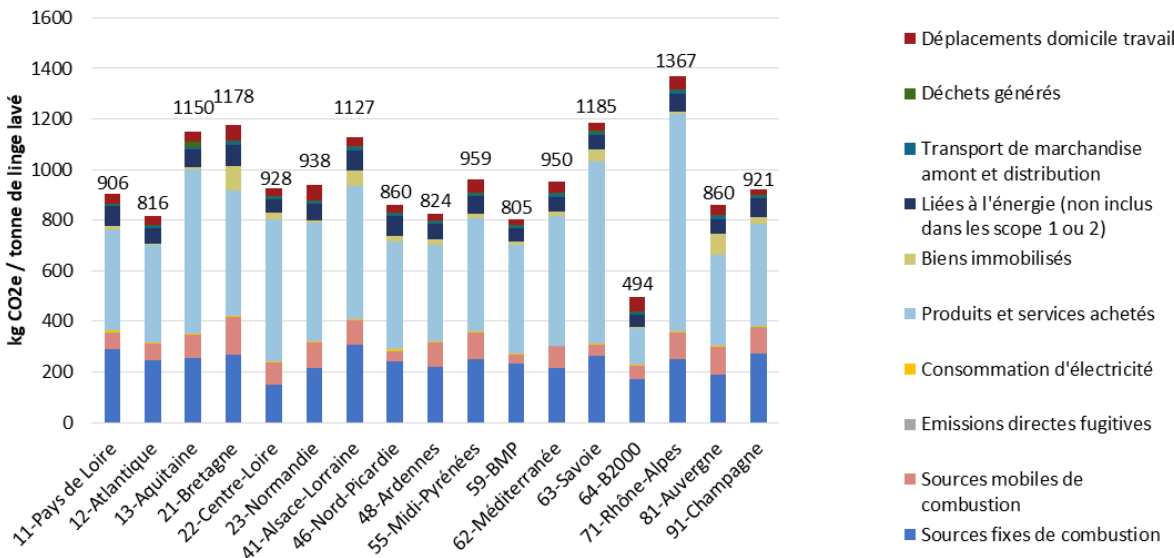
Mesurer nos émissions

Où se situent nos principales sources d'émission de gaz à effet de serre ?



Dans l'énergie nécessaire à notre activité avant tout ! Notre outil de production en usine fonctionne majoritairement au GN (Gaz Naturel) ou au GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié, énergies auxquelles s'ajoute une base assez constante d'électricité ; tandis que l'autre volet de notre activité, à savoir la distribution, repose largement sur les carburants nécessaires au fonctionnement de nos véhicules. Quant à nos émissions indirectes, elles proviennent en premier lieu de nos achats de linge, indispensables dans notre métier de location d'articles textiles.

Intensité carbone des sites du Groupe Anett (2025)

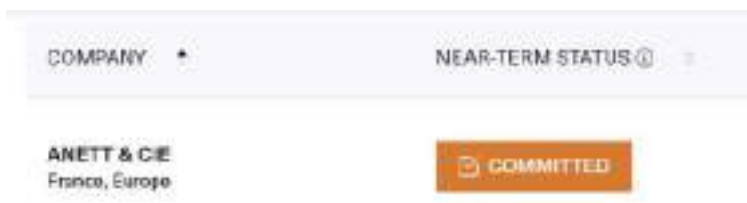
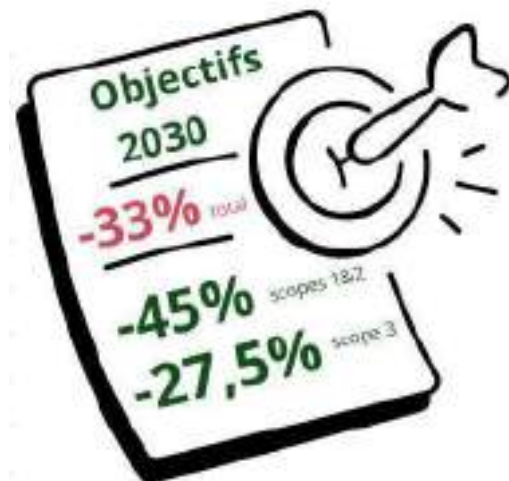


Tracer et suivre notre trajectoire de décarbonation

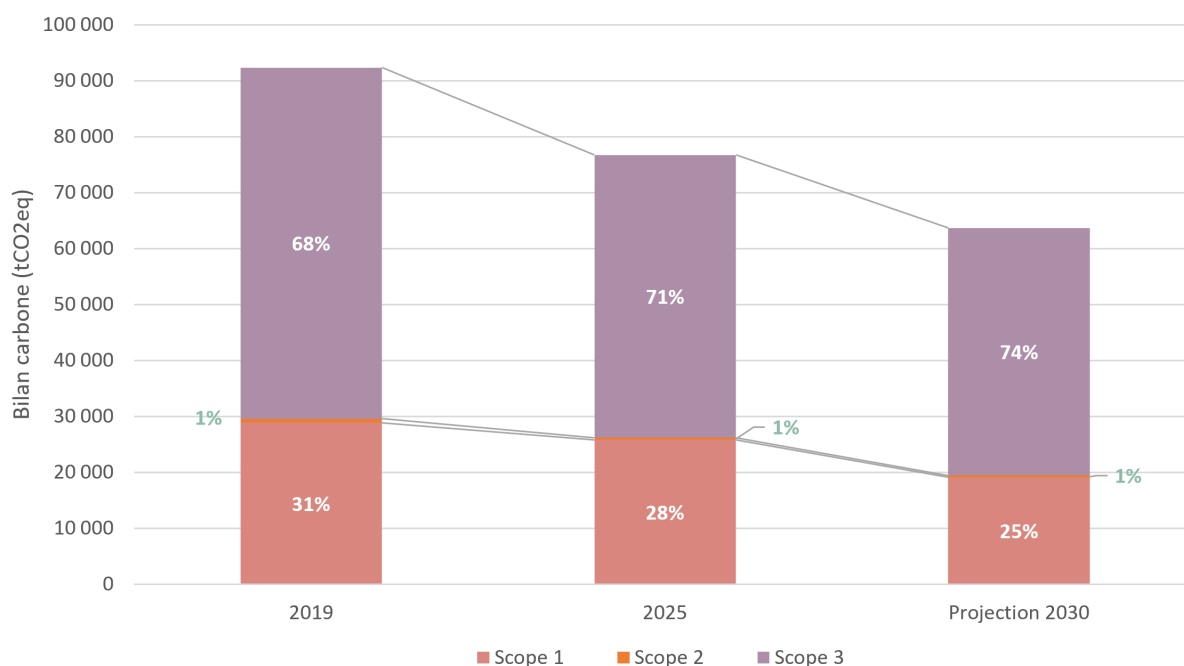
Conformément aux recommandations du Science Based Targets initiative (SBTi), Anett a défini une trajectoire de décarbonation fondée sur les données scientifiques et alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris.

À horizon 2030, Anett s'est fixé un objectif de réduction de 45 % de l'intensité carbone de ses émissions des scopes 1 et 2 (exprimée en kgCO₂e par tonne de linge traitée) ainsi qu'une réduction absolue de 27,5 % de ses émissions du scope 3.

Anett s'est également engagé à faire valider sa trajectoire par le [SBTi](#), conformément à une trajectoire compatible avec l'objectif de 1,5 °C.



Trajectoire de décarbonation d'Anett à horizon 2030 - cibles en absolues (objectifs SBTi)



Sobriété

L'énergie la plus propre reste celle que l'on ne consomme pas. C'est pourquoi nous maintenons nos efforts pour suivre nos consommations au plus près du temps réel, afin de détecter toute anomalie (fuite, surconsommation inhabituelle...) et la corriger au plus tôt.

L'accent a été mis également sur la maintenance du parc industriel, la révision régulière des machines permettant de s'assurer qu'elles restent au meilleur de leur performance, même après plusieurs années d'utilisation intense.

Circularité du linge et des équipements industriels

Quel rapport entre circularité et solidarité ? Tout simplement l'état d'esprit d'un groupe qui, fort de 22 sites industriels sur le territoire français, pense toujours « collectif » plutôt qu'« individuel », « mise en commun » plutôt que « chacun pour soi » et « plus loin ensemble » plutôt que « plus vite tout seul ».

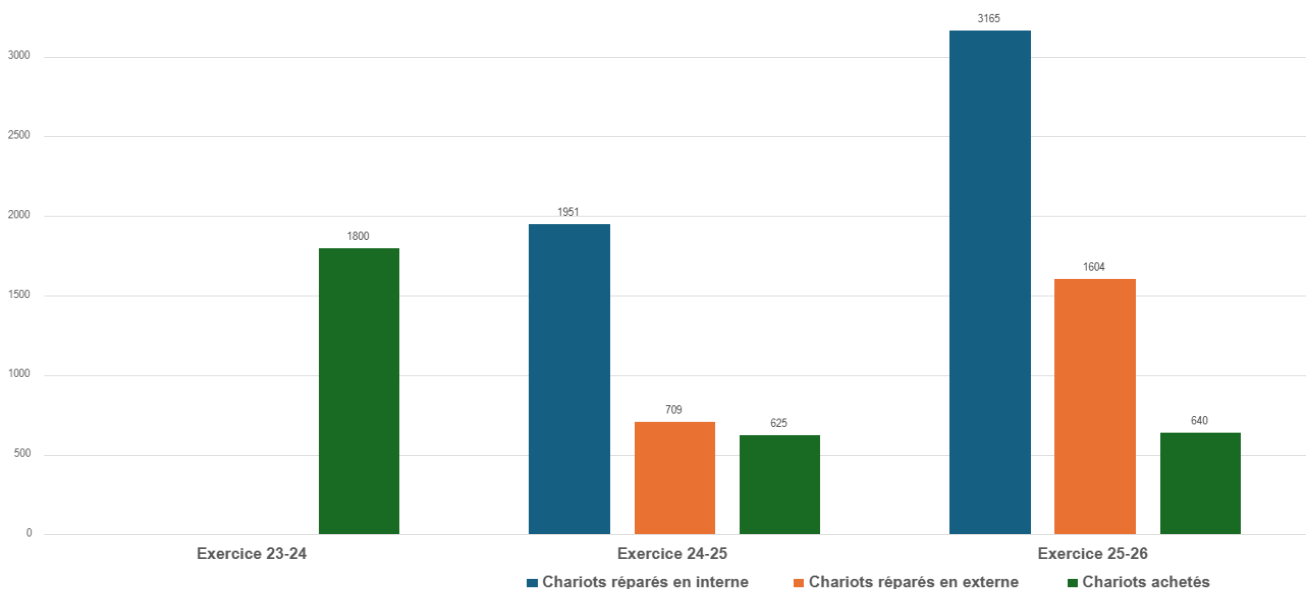
La circularité de nos textiles est un levier majeur de décarbonation : les achats textiles représentent **50 %** de notre bilan carbone 2025. En favorisant la réparation, le réemploi et la valorisation des articles en fin de vie, nous réduisons les besoins en nouvelles productions et préservons les ressources naturelles.

Anett a mis en place un processus permettant d'allonger la durée d'utilisation des équipements industriels grâce à la maintenance via le référencement dans notre GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur), site par site, de toutes les pièces utiles au bon fonctionnement de nos machines.

De plus, depuis 2025, Anett s'engage à acheter davantage d'équipements industriels d'occasion et à suivre la part d'équipement d'occasion vis-à-vis des achats totaux, ainsi sur l'exercice 2025-26, Anett a saisi des opportunités d'achats d'occasions qui ont représenté **8,6%** des achats industriels et véhicules.

Pour nos chariots, éléments primordiaux de notre activité mais probablement les plus soumis à contrainte, l'optimisation du circuit de réparation a permis, la réparation de plus de **4 100** chariots en 2025 – autant d'achats évités, avec toute la consommation de matière et les impacts liés à la fabrication et à la fin de vie qui vont avec.

- Évolution du nombre de chariots réparés et achetés par exercice fiscal

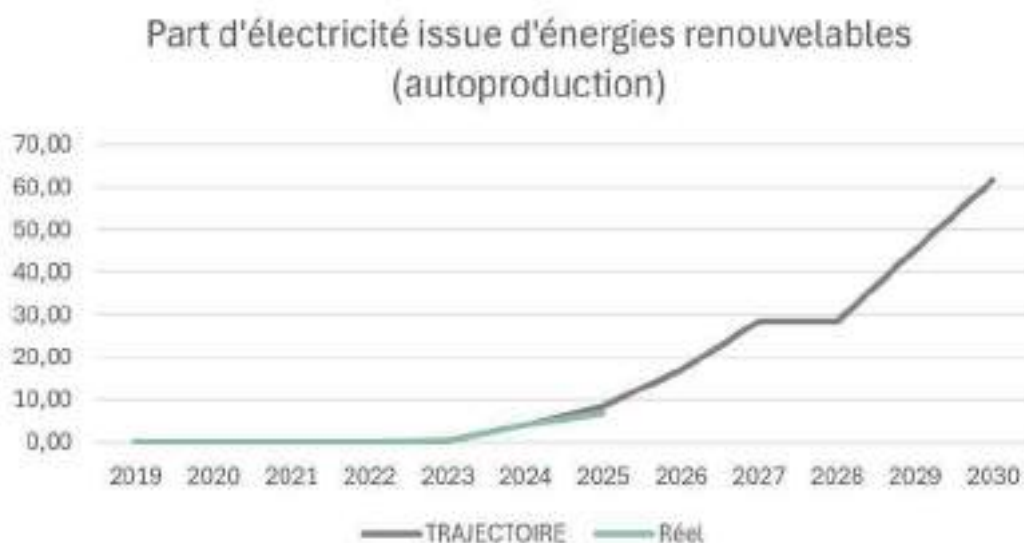


Comme nous l'avons fait pour la Santé & Sécurité au Travail, nous avons pris le parti de renforcer notre équipe siège dédiée à la performance industrielle en la dotant de solides compétences en ingénierie énergétique sous l'égide d'un nouveau Responsable de la transition énergétique. Désormais, elle s'avère à même d'analyser l'empreinte énergétique propre à chacun de nos sites de location-entretien pour définir les axes de gains de performance énergétique qui lui sont propres ; tout en pilotant, grâce à une vue d'ensemble de plus en plus fine, les projets d'évolution de notre outil de production, destinés à soutenir notre transition énergétique.

Energies renouvelables : photovoltaïque

[ESRS E5]

Après l'installation de parcs photovoltaïques mobiles sur quatre de nos sites, dont la production atteint voire dépasse nos prévisions, nous poursuivons le chemin vers une électricité en majorité issue du renouvelable : un parc supplémentaire en projet, et la signature du contrat de CPPA (Collective Power Purchase Agreement, contrat de vente de gré à gré de long terme) avec le club des ETI de Nouvelle-Aquitaine, concrétisée ici par un partenariat de **9** entreprises, pour la première fois en France. Avec un horizon de production fixé à août 2026, ce CPPA couvrira à terme à lui seul **23%** du besoin en électricité d'Anett et de Kalhyge.



Sans surprise, l'essentiel de nos émissions de gaz à effet de serre liées à la mobilité provient de la partie « distribution » de notre activité. Avec une flotte de quelques **120** poids lourds, la question du remplacement du gasoil s'avère plus que pertinente... pour notre empreinte carbone comme pour notre impact sur la pollution de l'air aux particules fines.

Première alternative au gasoil que nous avons commencé à déployer dès 2023, le B100, élaboré à partir des résidus de la culture alimentaire du colza (tourteaux) et entièrement produit en France, annonce des émissions de GES de **60%** inférieures à celles du diesel, et jusqu'à **80%** pour ce qui est de l'émission de particules fines. A ce jour, ce sont **15** de nos PL qui sont propulsés au B100, chiffre destiné à augmenter au fur et à mesure des remplacements de véhicule.



Parallèlement, c'est toute notre flotte de fonction que nous avons fait évoluer vers des véhicules à plus faible émission, proposant désormais uniquement des motorisations hybrides ou électriques, afin d'amorcer, sur cet aspect aussi, notre transition énergétique. Volontairement restreint dans le panel présenté, notre nouveau catalogue fait également le choix de ne plus proposer que des véhicules de constructeurs français ou assemblés en France. Et afin de lever les freins qui peuvent encore exister face au tout électrique, nous y avons adjoint une solution clé en main d'installation de borne de recharge électrique à domicile.

Le déploiement de véhicules roulant au B100 (résidu de colza) dans notre flotte de distribution se poursuit également, avec le même objectif de faire évoluer notre mix énergétique vers des sources moins dépendantes du fossile et moins émettrices de gaz à effet de serre.

Écoconduite

Face à l'importance des déplacements dans ses activités, Anett poursuit sa démarche de réduction de son impact environnemental et de prévention du risque routier. En 2025, 25 collaborateurs ont bénéficié d'une formation à l'écoconduite en partenariat avec ECF Pro, permettant d'enregistrer une baisse moyenne de **17 %** de leur consommation de carburant à l'issue de la formation.

Parallèlement, l'ensemble des conducteurs ont suivi la Formation Continue Obligatoire (FCO), intégrant un volet dédié à la conduite écoresponsable.

Le déploiement des caméras embarquées Samsara a également contribué à l'amélioration des performances de conduite. Grâce aux actions déployées par Anett, entre mars et mai 2026, la consommation moyenne des véhicules équipés est passée de **16,1 à 15,6 L/100 km**, soit une réduction de **3,1 %**.

Ces résultats illustrent l'efficacité des actions combinant sensibilisation, accompagnement managérial et outils digitaux. Cette dynamique sera poursuivie avec le déploiement de formations dédiées aux conducteurs de distribution, le renforcement du coaching à la consommation et le développement d'indicateurs de pilotage à l'échelle du Groupe.

La circularité du linge chez Anett

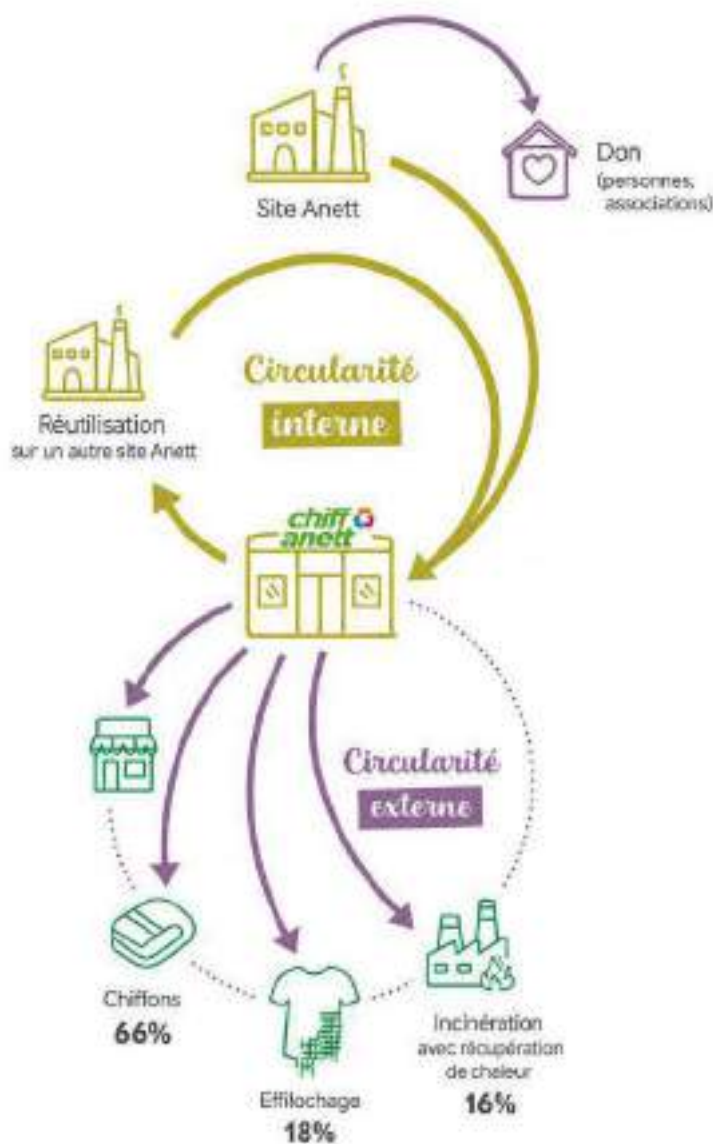
En février 2014, Anett crée Chiff'Anett, entreprise adaptée, spécialisée dans la gestion de la fin de première vie de nos produits textiles. Son objectif est double : étirer au maximum la première vie de notre linge, puis lui en offrir une seconde.

Anett est aujourd'hui le seul acteur de la location-entretien en France à avoir investi ce pan de notre métier. Avec Chiff'Anett, Anett s'est doté d'une plateforme dédiée à la gestion des textiles réformés. Celle-ci garantit leur traçabilité, favorise leur valorisation et leur réemploi dans une démarche d'économie circulaire. Cette initiative traduit la volonté d'Anett d'innover pour proposer des solutions durables tout au long du cycle de vie des textiles professionnels.

Un établissement d'aide par le travail qui valorise des tonnes de linge matière textile secondaire

Chiff'Anett est notre plateforme de tri de linge réformé, conçue pour aider tous nos sites de production à mieux gérer leur consommation d'articles textiles. Constituée en ESAT à proximité de notre site historique, à Thouars (79), elle permet d'employer une vingtaine de salariés en situation de handicap et quatre éducateurs spécialisés. Au-delà de son rôle essentiel pour promouvoir la réutilisation et la valorisation du linge réformé, Chiff'Anett

permet aussi de proposer à des personnes handicapées une vie professionnelle complète, incluant formation, montée en compétence et gain d'autonomie.



2 918 t CO2e évitées liées au recyclage des déchets, dont la grande majorité grâce au réemploi et au recyclage du textile



La circularité du linge en quelques chiffres (exercice 2025-2026)

Lorsque l'un de nos clients n'a plus l'utilité de certaines pièces de linge, notre premier réflexe est de vérifier l'intérêt de le conserver sur site, pour servir un autre besoin. Si cet intérêt s'avère nul, le linge est transmis à Chiff'Anett qui vérifie sa conformité. Le linge déclaré conforme est remis en circulation en interne, ou en externe (vente aux particuliers) si la référence n'est plus utilisée chez nous. Ce n'est qu'en dernier recours, lorsque le linge est déclaré non conforme, qu'il achève réellement sa première vie pour en démarrer une deuxième sous une forme parfois très différente : chiffon, nouveau fil, brique d'isolation...

Bien entendu, la qualité du linge proposé à nos clients reste un critère primordial tout au long de ce process. Mais nous sommes fiers de pouvoir dire que pas une seule pièce de linge n'est transformée alors qu'elle aurait pu être utile en l'état quelque part.

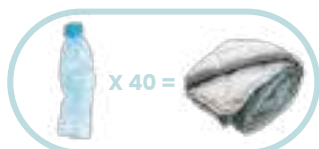
	 Incinération	 Chiffons	 Effiochage Isolation	 TOTAL
 LP (t)	57	479	-	537
 VT (t)	93	128	116	338
 Total linge (t)	151	607	116	874
 Part du total (%)	17%	69%	13%	100%

Evoluer vers des articles éco-conçus **[ESRS E5]**

Après le développement d'une gamme dédiée à la santé intégrant le tissu OXFORD (50% Tencel, 50% polyester recyclé), et toujours enclins à proposer dans notre catalogue des articles textiles plus respectueux de l'environnement, le déploiement en février 2025 de la nouvelle tenue de nos agents de distribution a été l'occasion de poursuivre sur notre lancée. Ainsi, avec un pantalon composé à 79% de polyester recyclé et un polo mixant 50% de coton et 50% de polyester recyclé, nous souhaitons démontrer, avec nos collaborateurs comme premiers ambassadeurs, qu'une conception plus vertueuse ne sacrifie en rien à la qualité, à la sécurité ni au confort d'un vêtement. La preuve par l'exemple, à chaque livraison !



Des articles de linges plats éco-conçus sont également progressivement ajoutés à notre catalogue, comme la Couette MIBERAL made in France, garnie d'une ouate à 100% issues de polyester recyclés et certifiés GRS (Global Recycled Standard) (35 bouteilles plastique recyclées pour 1 couette) et Oeko-Tex® Standard 100.



Équivalence : 40 bouteilles recyclées pour une couette de 180x220 (source : WELLMAN)

Gestion des déchets de mégots de cigarette

Des bornes de récupération de mégots sont progressivement déployées sur tous les sites Anett

- La solution Keenat dédiée au recyclage des mégots de cigarette a été déployée au siège ainsi que sur les sites 11-PDL et 13-AQU.
- Le site 46-NPI bénéficie d'un dispositif équivalent, mis en œuvre avec le prestataire TchaoMégot.



Charte Achats responsables : zoom sur les engagements environnementaux chez nos fournisseurs, pour une économie circulaire et engagée

Pour une économie circulaire... et engagée

Au travers de la signature de notre charte Achats Responsables, nos fournisseurs s'engagent à répondre à un certain nombre d'exigences environnementales, parmi lesquelles leur conformité légale et réglementaire, leur approvisionnement durable et responsable en matières premières, une réduction et une optimisation de leurs consommations d'eau et d'énergie, la limitation de leur production de déchets et la valorisation de ces derniers.



86%

Part de nos fournisseurs textiles ayant signé notre charte RSE (exprimé en pourcentage de CA acheté du secteur textile).

Préserver la biodiversité, un engagement concret sur chacun de nos sites.

Identifiée comme l'un des sujets du pacte environnemental dès la création de notre Direction RSE en 2023, la biodiversité s'invite encore le plus souvent de façon indirecte dans nos problématiques : lorsque nous préservons l'eau, ce sont aussi les milieux aquatiques et les zones humides que nous soutenons, et toute la diversité de vie qui leur est propre ; lorsque nous choisissons des alternatives au coton pour notre linge, ce sont aussi les écosystèmes des pays producteurs que nous évitons de mettre sous tension par une consommation importante d'eau et de pesticides.

Pour autant, nos projets dédiés existent également et prennent, à ce jour, essentiellement deux formes :

Actions directes

Nos sites représentent chacun une emprise foncière, parfois dotée de zones libres de toute artificialisation, parfois presque totalement dépourvue de surface enherbée. Ce qui signifie que chaque site Anett peut, à son échelle, agir en faveur de la biodiversité locale.

C'est face à ce constat que nous avons enjoint l'ensemble de nos sites à :

- respecter un ensemble de bonnes pratiques d'entretien de leurs espaces verts : bannir l'utilisation de pesticides et intrants chimiques, pratiquer la tonte raisonnée, privilégier les méthodes d'entretien naturelles tel l'écopâturage, favoriser les plantes locales et mellifères, conserver les haies existantes en bon état écologique...
- réaliser des aménagements en faveur de la biodiversité : installer des nichoirs à oiseaux, créer des micro-habitats, préserver les zones humides, planter des haies...

Une étude de l'aménagement de chaque site et des espaces non artificialisés dont il dispose a permis, en fin d'exercice, de constituer pour chacun sa « carte d'identité biodiversité ». Listant les points forts et les actions possibles en faveur de l'accueil de la biodiversité, ces fiches se sont révélées importantes pour prendre conscience des atouts existants mais également des possibilités de soutenir la biodiversité localement, chacun à son échelle (création de micro-habitats, adoption de la fauche tardive ou de la tonte raisonnée, pose de nichoirs...).

APPLICATION DES BONNES PRATIQUES	2026 (mars)
Bannir l'utilisation de pesticides et intrants chimiques	80%
Pratiquer la tonte raisonnée (hauteur adaptée, fréquence réduite, zone délimitée en libre évolution)	53%
Privilégier des méthodes d'entretien naturelles (écopâturage, paillage...)	38%
En cas de plantation, favoriser les plantes locales et mellifères	38%
Le cas échéant, conserver les haies existantes en bon état écologique	44%
AMENAGEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE	
Hôtels à insectes, nichoirs, ruches (si l'environnement s'y prête)	19%
Micro-habitats (tas de bois, pierriers, haies refuge)	13%
Zones humides (mares, noues)	6%
Haies diversifiées, arbres (d'essences locales ou adaptées aux évolutions induites par le changement climatique)	50%

Pour l'entretien des terrains sous et autour des panneaux photovoltaïques mobiles, nous avons fait le choix de l'écopâturage avec des acteurs locaux sur les sites d'Anett Atlantique, Anett Midi-Pyrénées, Anett Champagne et Anett Normandie.



Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Certifications RSE-QSE

Indicateur	Unité	2023	2024	2025
Sites certifiés ISO 9001	%	82%	88%	88%
Sites certifiés ISO 14001	%	82%	88%	88%
Sites certifiés ISO 45001	%	-	-	88%

Emploi

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)	Objectif 2030
Effectif salarié	S1-6	ETP	1739	1792	1819	1,5%	-
Pourcentage de CDI	S1-6	% (ETP)	88	88	89	1,1%	90
Pourcentage de femmes dans l'effectif	S1-9	%	54,2	55,1	53,4	-3,1%	-
Proportion de femmes :							
Ouvrières	S1-9	%	78,7	79,4	78,6	-1,1%	-
Employées, techniciennes, agentes de maîtrise	S1-9	%	18,5	17,2	17,4	1,2%	-
Cadres	S1-9	%	2,8	3,3	4	18,9%	-
Répartition par tranche d'âge :							
< 26 ans	S1-6	%	12,2	13,2	12,6	-4,5%	-
de 26 à 39 ans	S1-6	%	28,3	27,7	30,6	10,4%	-
de 40 à 49 ans	S1-6	%	25,5	27,5	25,4	-7,7%	-
de 50 et +	S1-6	%	34	31,6	31,4	-0,4%	-
dont 55 ans et +	S1-6	%	18,8	17,6	18,3	3,7%	-
Nombre de recrutements CDI	S1-6	Nombre	473	344	340	-1,2%	-
Nombre de départs CDI	S1-6	Nombre	391	340	326	-4,1%	-
Taux de départ CDI (hors re-traite)	S1-6	%	12,4	12,6	13,4	6,2%	-

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Santé, bien-être et sécurité au travail

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)	Objectif 2030
Absentéisme	S1-14	%	7,9	7,6	7,8	2,5%	7,6
Petit absentéisme (<1 mois)	S1-14	%	3,1	2,9	2,8	-3,4%	2,8
Taux de fréquence des Accidents du Travail*	S1-14	Nombre	28	30,1	32,7	8,8%	20
Indice de Fréquence des Accidents du Travail*	S1-14	Nombre	51	55	59	7,3%	32
Taux de gravité des accidents de travail*	S1-14	Nombre	2,7	2,5	2,4	-4,4%	2
Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation Santé Sécurité	S1-13	Nombre	310	579	522	-9,8%	-
Nombre de Maladies Professionnelles reconnues	S1-14	Nombre	22	18	18	0%	-
Nombre de licenciements pour inaptitude d'origine professionnelle	-	Nombre	27	8	8	0%	-
Nombre d'alertes QVT (RPS, harcèlement...)	S1-14	Nombre	5	4	3	-25%	-

*Selon suivi administratif par la Sécurité Sociale au 02/06/2026

Formation

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)	Objectif 2030
Nombre d'heures de formation	S1-13	Heures	6 769	11 000	4 248	-61,4%	
Proportion de salariés ayant bénéficié d'une formation	S1-13	%	23	56	45	-19,5%	
Dépenses totales de formation	S1-13	k€	383,9	634,7	252	-60,3%	

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Évolution professionnelle

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)
Nombre de salariés ayant eu une promotion au cours de l'année	S1-13	Nombre	173	198	118	-40,4%
Nombre de salariés accédant au statut cadre en interne	S1-13	Nombre	9	5	8	60%
Nombre de salariés accédant au statut maîtrise en interne	S1-13	Nombre	13	11	12	9,1%
Nombre de contrats en alternance signés	S1-13	Nombre	43	52	28	-46%
Part d'alternants recrutés en sortie d'étude	S1-13	%	7	2	2	0%
Salaire annuel le plus élevé / salaire médian annuel	S1-16	%	-	-	18.36	-

Relation sociale

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)
Pourcentage des sites ANETT pourvus d'instances représentatives du personnel (CSE)	S1-8	%	100	100	100	0%
Part d'accords collectifs signés	S1-8	-	86	190	153	-19%
Nombre de Décisions Unilatérales suite à échec des négociations	S1-8	-	0	0	0	0%
Nombre de jours de grève	S1-15	-	0	0	0	0%

Handicap et diversité

[ESRS S1 – Personnel interne]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)
Pourcentage de salariés étrangers	S1-9	%	19,3	7,8	7,7	-0,9%
Nombre de salariés en situation de handicap (titulaires d'une RQTH)	S1-9	-	79	102	122	19,6%
Proportion de salariés en situation de handicap (titulaires d'une RQTH)	S1-9	%	5,4	6,4	6,9	8,8%
Evolution de la contribution AGEFIPH vs N-1	S1-9	%	8	-36	-77	-41%

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Éthique des affaires

[ESRS S1 – Exigences générales]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)
Nombre de salariés exposés au risque de corruption et de déviance des principes éthiques	G1-3	Nombre	105	120	136	13,3%
Nombre de salariés signataires des 8 principes éthiques d'Anett	G1-3	Nombre	105	105	105	0%
Nombre de salariés formés au respect de l'éthique des affaires et à la non-corruption dans les 5 dernières années	G1-3	Nombre	71	71	71	0%
Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte	G1-1	Nombre	4	3	4	33,3%
Nombre d'alertes éthiques des affaires et corruption	G1-3	Nombre	0	0	0	0%
Nombre d'incidents de corruption confirmés	G1-3	Nombre	0	0	0	0%
Nombre de condamnation pour corruption	G1-3	Nombre	0	0	0	0%
Nombre d'incidents confirmés liés à la sécurité de l'information confirmés	G1-1	Nombre	0	0	0	-

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Achats responsables et économie circulaire

[ESRS 1 – Exigences générales ; E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)	Objectif 2030
Part du chiffre d'affaires achats du secteur <u>textile</u> couverte par la Charte Achats Responsables signée par les fournisseurs	G1-2	%	89	82	86	4,4%	90
Part du chiffre d'affaires <u>achats total</u> ⁽¹⁾ couverte par la Charte Achats Responsables signée par les fournisseurs	G1-2	%	-	23,20	34,6	49,3%	90
Part du chiffre d'affaires achats réalisé ⁽¹⁾ auprès de fournisseurs ayant fait l'objet d'une évaluation RSE lors des appels d'offres (via la matrice de choix RSE)	G1-2	%	0,24	1,12	2,12	56,8%	70
Part des achats ⁽¹⁾ couverts par des contrats cadres incluant des clauses RSE sur les exigences en matière d'environnement, de travail et de droits humains	G1-2	%	-	15,20	18,5	21,8%	-
Part de vêtements de travail d'occasion conformes utilisés pour les échanges (en part du nombre total d'échanges et augmentations) ⁽²⁾	E5-4	%	28,3	15,2	30,3	10,6%	35
Part des volumes de vêtements de travail à impact environnemental réduit (polyester recyclé)	E5-4	%	-	-	8,4	-	30
Part des acheteurs ayant suivi une formation aux achats responsables	G1-2	%	-	-	40	40%	100
Part de fournisseurs de produits chimiques évalués sur leur conformité au règlement REACH ⁽³⁾	E2-5	%	100	100	100	0%	100
Part des équipements industriels et des véhicules acquis sur le marché de l'occasion ou reconditionnés	E5-5	%	-	-	8,6	-	-

(1) Sur le périmètre de la centrale d'achat du Groupe.

(2) Données d'avril à mars de l'année N

(3) Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Règlement (CE) n°1907/2006.

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Prévention

de la pollution et gestion des déchets

[E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire]

Indicateur	Référence ESRS	Unité	2023	2024	2025	Variation N-1 (%)	Objectif 2030
Quantité totale de déchets générés	E5-5	Tonnes	1657	1848	1813	-1,9%	-
Déchets non dangereux	E5-5	Tonnes	1614	1780	1743	-2,1%	-
<i>Dont textile valorisé via Chiff'anett (réutilisé, vente particulier, chiffons, effilochage, incinération avec récupération de chaleur)</i>	E5-5	Tonnes	915	818	874	6,8%	-
<i>Part de textiles réformés traité par une filière circulaire</i>	E5-5	%	100	100	100	0%	100
Déchets dangereux	E5-5	Tonnes	43	68	70	3%	-

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Eau

[ESRS E3 – Eau]

Consommations enregistrées pour le fonctionnement global de l'usine

	Eau prélevée (m³) [E3-6]			Eau recyclée et réutilisée dans le process (m³) [E3-6]		Litres d'eau par kilo de linge traité (L) [E3-6]		
Site	2025	Variation par rapport à 2019	Objectif 2030 (vs 2019)	2025	% d'eau recyclée et réutilisée	2025-26 ⁽¹⁾	Variation par rapport à N-1	Objectif 2026-27 ⁽¹⁾
Alsace-Lorraine	32 408	-21%	-70%	12 725	39%	6,6	-6%	6,6
Aquitaine	37 378	-36%		16 198	43%	7,9	-11%	8,2
Ardenne	16 521	-36%		12 251	74%	6,4	-7%	4,8
Atlantique	53 354	-39%		20 928	39%	8,0	-1%	7,9
Auvergne	26 904	-13%		8 193	30%	7,7	-2%	7,7
B2000	17 892	-		8 156	46%	6,7	3%	6,5
BMP	18 443	-29%		8 497	46%	5,9	3%	5,7
Bretagne	40 189	0,3%		15 827	39%	9,8	0%	9,8
Centre-Loire	59 055	-28%		31 064	53%	6,3	-30%	6,2
Champagne	54 863	-0,2%		20 255	37%	9,9	26%	9,0
Méditerranée	26 774	-34%		8 734	33%	6,4	-14%	6,4
Midi-Pyrénées	26 233	-46%		12 551	48%	6,9	-1%	6,9
Nord-Picardie	47 982	-19%		17 011	35%	9,7	-18%	8,6
Normandie	47 581	-29%		22 542	47%	8,5	-2%	8,5
Pays de Loire	59 762	-38%		21 041	35%	8,5	-4%	8,3
Rhône-Alpes	26 017	-51%		12 488	48%	8,0	3%	7,8
Savoie	17 586	-12%		6 151	35%	5,4	-7%	5,4
Total Groupe (sites LOC)	608 942	-27%	-70%	254 612	42%	7,7	-5%	7,5

(1) Indicateurs sur la période fiscale d'avril à mars de l'année N

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Empreinte carbone

[ESRS E1 – Changement climatique]

Poste d'émission de GES (GHG Protocol)	Emissions de GES (tCO ₂ eq) - [ESRS E1]			
	2019 - année de référence	2025	Evolution en 2025 - vs 2019	Objectif 2030 ⁽¹⁾ - vs 2019
TOTAL SCOPE 1	29 548	25 817	-13%	-45%
1.1 - Émissions directes des sources fixes de combustion	22 877	18 749	-18%	
1.2 - Émissions directes des sources mobiles de combustion	6 590	6 988	6%	
1.4 - Émissions directes fuites	81	80	-1%	
TOTAL SCOPE 2 (location-based)	696	405	-42%	
2.1 - Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	696	405	-42%	-27,5%
TOTAL SCOPE 1 & 2	30 244	26 221	-13%	
TOTAL SCOPE 3	63 542	50 483	-21%	
SOUS-TOTAL SCOPE 3 AMONT	63 542	50 483	-21%	
3.1 - Produits et services achetés	51 690	38 241	-26%	
3.2 - Biens immobilisés	1 201	2 320	93%	
3.3 - Émissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	6 075	5 367	-12%	
3.4 - Transport de marchandise amont et distribution	958	689	-28%	
3.5 - Déchets générés	509	464	-9%	
3.7 - Déplacements domicile travail	3 108	3 403	9%	
SOUS-TOTAL SCOPE 3 AVAL	0	0	-	
Total Groupe - sites LOC (tCO ₂ eq)	93 786	76 705	-18%	-33%

Annexes

Nos principaux indicateurs pour les sites de locations entretien

Énergie

[ESRS E1 – Changement climatique]

Consommations enregistrées pour le fonctionnement global de l'usine

Site	kWh d'électricité par kilo de linge traité - [ESRS E1]			kWh de gaz (GN, GPL) par kilo de linge traité - [ESRS E1]		
	2025-26	Variation par rapport à N-1	Objectif 2026-27 ⁽¹⁾	2025-26	Variation par rapport à N-1	Objectif 2026-27 ⁽¹⁾
Alsace-Lorraine	0,17	-7%	0,17	1,48	-0,3%	1,40
Aquitaine	0,16	-9,6%	0,16	1,27	0,7%	1,26
Ardennes	0,18	-2,2%	0,18	1,06	0,3%	1,06
Atlantique	0,19	6,5%	0,18	1,19	-2,7%	1,11
Auvergne	0,10	6,6%	0,10	0,93	1%	0,92
B2000	0,16	NC	0,15	0,97	NC	0,90
BMP	0,14	4,9%	0,13	1,17	-3,6%	1,17
Bretagne	0,19	-1,6%	0,22	1,25	-3%	1,25
Centre-Loire	0,20	-11,2%	0,20	0,80	-3%	0,79
Champagne	0,20	5,3%	0,19	1,36	4,1%	1,30
Méditerranée	0,15	-1,2%	0,15	1,10	-9,8%	1,10
Midi-Pyrénées	0,15	6,3%	0,15	1,23	4,4%	1,25
Nord-Picardie	0,21	-8,6%	0,20	1,15	-5%	1,15
Normandie	0,19	-0,3%	0,19	1,05	-4%	1,12
Pays-de-Loire	0,24	0,4%	0,23	1,37	-0,9%	1,35
Rhône-Alpes	0,16	-2,2%	0,16	1,24	1,9%	1,21
Savoie	0,10	137%	0,11	1,25	-0,5%	1,25
Total Groupe (sites LOC)	0,17	-0,02%	0,18	1,17	-0,72%	1,15
Part d'électricité issue d'énergies renouvelables ⁽²⁾	6,9%	2,8%	17%	-	-	-

(1) Indicateurs sur la période fiscale d'avril à mars de l'année N

(2) Autoproduction et autoconsommation, hors mix énergétique FR

Annexes

Suivi des objectifs 2030

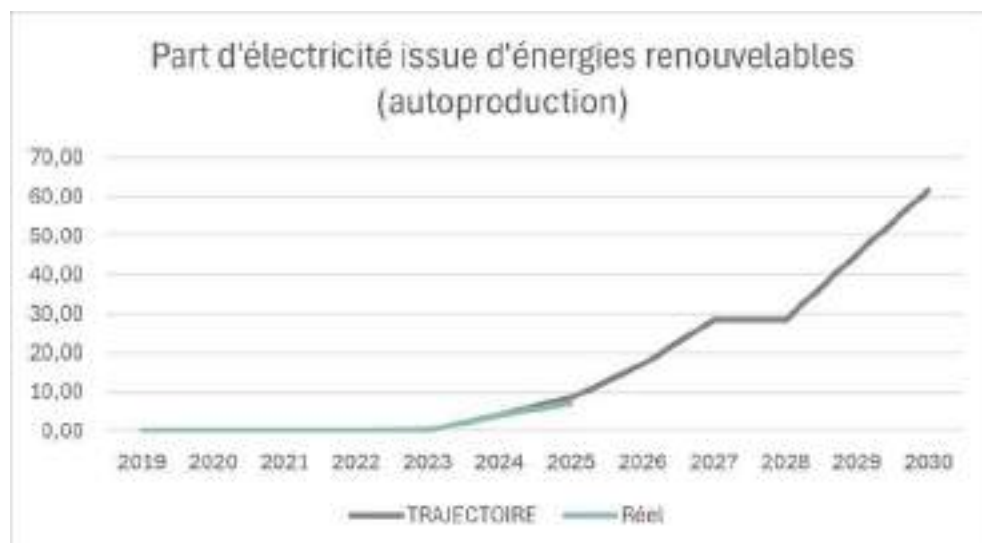
- Taux de fréquence des AT avec arrêt : 2025 = 33,68
- Part du personnel en CDI : au 31/12/2025 = 88,52 %



- Baisse du prélèvement d'eau dans le milieu naturel. 2025 = 27% (vs 2019)



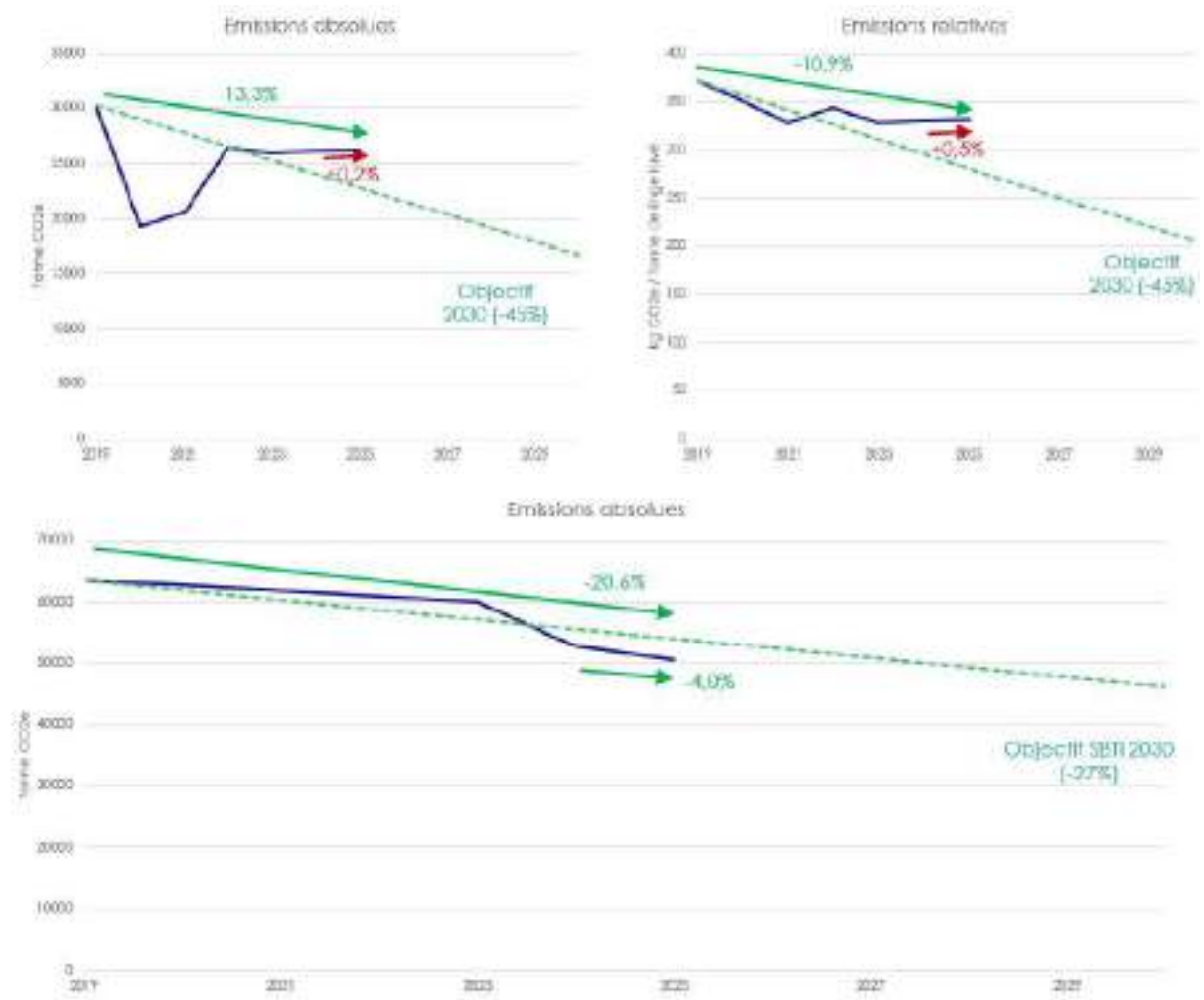
- Part d'électricité issue d'énergies renouvelables (autoproduction) : 2025 = 6,94 %



Annexes

Suivi des objectifs 2030

- Réduction de nos émissions de GES sur les scopes 1 + 2 (émissions absolues et relatives) & scope 3 (émissions absolues) : 2025 vs 2019



Part de CA couvert par notre charte Achats Responsables : 2025 = 85,98%



Annexes

Table de correspondance avec les ESRS (CSRD)

ESRS	Thématique	Correspondances dans le rapport
ESRS 2 – Informations générales	Gouvernance, stratégie, parties prenantes	Gouvernance RSE et intégration dans la stratégie ; Analyse de double matérialité ; Engagements et objectifs ; Certifications et engagements ; Implication au sein de la branche professionnelle
E1 – Changement climatique	Atténuation, adaptation, énergie	Trajectoire de décarbonation ; Suivi des objectifs ; Énergie, air et GES ; Adaptation au changement climatique ; Développement des énergies renouvelables ; Efficacité énergétique ; Photovoltaïque
E2 – Pollution	Air, eau, microplastiques	Alternatives aux carburants fossiles ; Water Family ; Recyclage des eaux usées industrielles ; Éco-conception des articles
E3 – Ressources aquatiques et marines	Gestion de l'eau	Préservation de la ressource en eau ; Gestion durable de l'eau ; Recyclage des eaux usées industrielles
E4 – Biodiversité et écosystèmes	Impacts sur la biodiversité	Biodiversité ; Trajectoire de décarbonation ; Préservation des écosystèmes
E5 – Économie circulaire	Ressources, produits, déchets	Chaîne de valeur responsable ; Éco-conception ; Circularité du linge ; Gestion et valorisation des déchets textiles
S1 – Effectifs de l'entreprise	Conditions de travail, égalité, compétences, inclusion	Emploi de qualité ; Partage de la valeur ; Baromètre social ; Dialogue social ; Reconnaissance de la fidélité ; Santé, bien-être et sécurité ; Égalité professionnelle ; Indicateurs sociaux ; Form'Anett ; Plateforme Go1 ; Formation ; Handicap et diversité ; Entreprises d'insertion ; Dispositif d'alerte ; Prévention de la pénibilité
S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur	Droits humains et conditions de travail	Charte Achats Responsables ; Travail forcé et travail des enfants ; Eau, assainissement et protection de la vie privée chez les fournisseurs
S3 – Communautés touchées	Impacts sur les communautés	Sobriété hydrique ; Water Family
S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux	Santé et sécurité	Prendre soin du linge, partout et pour tous ; Éco-conception des articles
G1 – Conduite des affaires	Éthique et gouvernance	Gouvernance RSE ; Protection des lanceurs d'alerte ; Éthique et respect des droits fondamentaux ; Éthique des affaires ; Prévention de la corruption

Annexes

Table de correspondance avec les Objectifs de Développement Durable du Pacte Mondial (1 à 9)

Objectifs de Développement Durable	Actions Anett
 1 PAS DE PAUVRETÉ	ODD 1 - Pas de pauvreté Faire de nos unités qui le peuvent des entreprises d'insertion Accompagnement social de proximité Mesures en faveur de l'épargne salariale Mesures solidaires
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	ODD 3 - Bonne santé et bien-être Santé et sécurité au travail
 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	ODD 4 - Éducation de qualité Développement des compétences : faire grandir les individus pour faire grandir le collectif
 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	ODD 5 - Égalité entre les sexes L'égalité professionnelle dans nos établissements
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	ODD 6 - Eau propre et assainissement Préservation de l'eau
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable Soutenir à notre échelle le développement des énergies renouvelables Énergies renouvelables : photovoltaïque Énergies renouvelables : alternatives aux carburants fossiles
 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	ODD 8 - Travail décent et croissance économique Partage de la valeur Développement des compétences : faire grandir les individus pour faire grandir le collectif Charte Achats responsables : zoom sur les engagements sociaux chez nos fournisseurs La question du travail forcé et du travail des enfants
 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure En 2024, la famille Anett s'agrandit Test et déploiement de différents systèmes R3 Evoluer vers des articles éco-conçus Faire circuler les idées

Annexes

Table de correspondance avec les Objectifs de Développement Durable du Pacte Mondial (10 à 17)

Objectifs de Développement Durable		Actions Anett
	ODD 10 - Inégalités réduites	L'égalité professionnelle dans nos établissements Faire de nos unités qui le peuvent des entreprises d'insertion Accompagnement social de proximité Des initiatives externes pour consolider notre rôle d'entreprise citoyenne
	ODD 11 - Villes et communautés durables	Des initiatives externes pour consolider notre rôle d'entreprise citoyenne Dons financiers ou en nature Don de temps, de compétences, participation à des événements culturels et sportifs Agir et sensibiliser au-delà de nos murs avec la Water Family
	ODD 12 - Consommation et production responsables	Agir en maillon vigilant de notre chaîne de valeur Charte Achats responsables : zoom sur les engagements sociaux chez nos fournisseurs Économie circulaire
	ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Energie, air et GES : mesurer, comprendre, transformer
	ODD 14 - Vie aquatique	Préservation de l'eau
	ODD 15 - Vie terrestre	Biodiversité
	ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces	Éthique et respect des droits fondamentaux
	ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	Notre implication au sein de la branche professionnelle Nos certifications et engagements Faire circuler les idées

Anett, Différents par Nature.



Groupe ANETT 2 rue de la Mairie -
79100 THOUARS www.anett.fr